Nations Unies

S/PV.7722



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7722e séance

Mardi 21 juin 2016, à 15 heures
New York

Président :	M. Delattre	(France)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/532)

16-18578 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/532)

Le Président : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les représentants de l’Afghanistan, de l’Allemagne, de l’Australie, du Canada, de l’Inde, de l’Italie, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d’Iran, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite S. E. M. Ioannis Vrailas, Chargé d’affaires par intérim de la délégation de l’Union européenne auprès de l’Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/532, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Avant de donner la parole à M. Haysom, je voudrais, puisque que ce sera son dernier exposé au Conseil en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan, saisir cette occasion pour le remercier chaleureusement pour les services exceptionnels qu’il a rendus. Cher M. Haysom, le Conseil vous souhaite plein succès dans vos activités futures.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Dans ma dernière intervention devant le Conseil en mars (voir S/PV.7645), j’ai dit que survivre à 2016 serait un succès pour le Gouvernement d’unité nationale. J’ai indiqué que pour survivre, le Gouvernement d’unité nationale devrait surmonter cinq obstacles distincts. Le Gouvernement devra relever un ensemble de défis graves sur le plan politique, économique et de la sécurité. Pour ce faire, il devra également relever deux défis supplémentaires : obtenir une assistance financière et militaire à moyen terme de la communauté internationale; et enfin, faire des progrès s’agissant de jeter les bases d’un processus de paix efficace. S’il n’arrive pas à surmonter chacun de ces obstacles, cela pourrait avoir de graves conséquences pour le pays.

Je ne voulais pas minimiser les progrès réels accomplis par l’Afghanistan ces dix dernières années, notamment en matière d’éducation, des droits de l’homme et en particulier des droits des femmes, et en ce qui concerne l’émergence d’une culture démocratique dynamique. Ces progrès sont largement reconnus, et ce, à juste titre. Au contraire, mon objectif était d’attirer l’attention sur les graves obstacles auxquels l’Afghanistan se heurte et de souligner la nécessité d’apporter des solutions concertées à ces problèmes de la part de toutes les parties prenantes, y compris la communauté internationale.

Je note avec satisfaction que depuis ma dernière intervention au Conseil, des mesures positives ont été prises en vue de relever certains de ces cinq défis. Sur le plan économique, nous avons constaté des progrès pour ce qui de la collecte des recettes publiques, de satisfaire aux critères du Fonds monétaire international et de l’élaboration des plans sérieux de réformes et de développement économique à moyen terme, et ce, dans des conditions difficiles. Des progrès notables ont été également réalisés en matière de gestion des finances publiques. Nous ne craignons pas – comme c’était le cas il y a seulement deux ans – une crise imminente de non-paiement des salaires des fonctionnaires.

Nous devons saluer certains jalons qui ont été franchis s’agissant de certains des projets les plus ambitieux, développés en collaboration avec d’autres pays de la région. Le mois dernier a été marqué par l’inauguration du barrage hydroélectrique Salma, le lancement du projet électrique CASA 1000 et la conclusion d’un accord économique trilatéral entre l’Afghanistan, l’Inde et l’Iran. L’accord concernant l’aménagement du port de Chabahar permettra l’ouverture d’un nouveau corridor important pour le commerce régional. Ces évolutions ont suivi le lancement du projet de gazoduc entre le Turkménistan, l’Afghanistan, le Pakistan et l’Inde, connu sous le nom de « TAPI ». Les projets de

cette envergure prennent du temps, mais ils peuvent transformer l'Afghanistan en un centre régional, ce qui est son aspiration. Ils démontrent ce qui peut être réalisé grâce à des partenariats régionaux.

Sur le plan de la sécurité, les forces de sécurité se sont attachés à tirer des enseignements de la dynamique et de l'évolution de l'année dernière. Dans de nombreuses zones, la situation sur le champ de bataille évolue sans cesse, avec des progrès et des revers, mais aucune des deux parties ne semble dominer clairement l'autre. Les forces de sécurité demeurent confrontées à de graves défis, et doivent notamment régler des problèmes liés au moral, à la direction, à l'attrition et à la logistique. Toutefois, elles tiennent bon pour le moment.

Je note avec satisfaction que les candidats pour les postes de ministre de la défense et de chef de la Direction nationale de la sécurité ont été confirmés hier par la Wolesi Jirga. C'est une évolution positive qui met fin à une longue période d'incertitude et qui, nous l'espérons, aura à la fois un effet positif sur le plan opérationnel et permettra de remonter le moral des troupes.

L'Afghanistan s'emploie, à juste titre, à mobiliser un soutien à une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, sachant que la paix en Afghanistan et la stabilité de la région exigent et méritent des efforts régionaux. Je pense que les pays de la région acceptent cette logique et cette responsabilité.

Toutefois, je reste vivement préoccupé par les effets du niveau élevé de violences sur la population civile. Il n'y a eu aucun répit pendant le Ramadan, au cours duquel des incidents d'une brutalité inquiétante, y compris des attaques contre des fidèles, ont été signalés. Hier, un incident survenu dans le Badakhshan a causé la mort de 10 civils, dont plusieurs enfants. Les pertes civiles demeurent considérables et les déplacements liés au conflit se poursuivent. Je suis particulièrement préoccupé par la tendance concernant des attaques ciblées qui visent les civils travaillant dans le secteur judiciaire et les journalistes.

À mon avis, il y a un risque que le conflit entre dans une nouvelle phase, caractérisée par des actes de représailles et une escalade de la violence. Je voudrais rappeler à toutes les parties au conflit qu'elles ont l'obligation de protéger les civils des effets des hostilités. Il faut amener les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire à rendre des comptes, aussi bien pour faire justice aux victimes que pour atténuer les torts causés aux populations civiles au moyen de la dissuasion. Tout récemment en particulier, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a dû à attirer l'attention sur le statut protégé des écoles et des dispensaires en période de conflit.

Les progrès réalisés dans ces domaines – l'économie et la sécurité – sont essentiels pour que le peuple afghan puisse avoir confiance dans le Gouvernement et ils sont particulièrement importants en ce moment où le Gouvernement cherche à obtenir un appui international ferme et à long terme à Varsovie et à Bruxelles, – le troisième obstacle.

Nous prenons notons des démarches sérieuses faites par le Gouvernement auprès des donateurs en vue de régler certaines questions, pour que ces réunions soient couronnées de succès. Nous sommes prêts à appuyer fermement l'argument présenté par l'Afghanistan, selon lequel fournir une aide au développement est un moyen plus efficace de régler le problème des migrants qu'assumer les dépenses liées à l'intégration des migrants dans les pays d'accueil. Cependant, ce que l'on attend de l'Afghanistan, ce n'est pas qu'il apporte la preuve de ses besoins considérables, mais qu'il démontre plutôt sa capacité d'utiliser efficacement les ressources de façon à ce que l'aide ait un impact tangible.

Des efforts réels ont été consentis pour répondre aux attentes des donateurs, comme nous avons vu pu le constater grâce aux progrès réalisés s'agissant de la mise à jour des indicateurs de responsabilité mutuelle et de la mise en place d'un cadre de développement pour l'Afghanistan. Les efforts visant à lutter contre la corruption ne se limitent pas à des déclarations d'intention. La mise en place par le Président Ghani du Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption est un premier pas à cet égard, de même que la création du centre judiciaire de lutte contre la corruption. La nomination d'un nouveau procureur général est également un pas dans la bonne direction. Il faut maintenant s'attacher à obtenir des résultats tangibles, non seulement sur papier et dans les mécanismes de gouvernance, mais aussi dans la vie quotidienne des Afghans.

Même si nous gardons l'espoir que la conférence de Varsovie sera couronnée de succès, les préparatifs pour la conférence de Bruxelles ne sont pas encore achevés. L'Afghanistan doit comprendre qu'il existe de nombreux besoins pressants dans d'autre pays, qui sollicitent les ressources financières des donateurs. De leur côté, les donateurs doivent se montrer réalistes quant à leurs attentes concernant le programme de réformes de

l’Afghanistan, étant donné les multiples défis auxquels l’État afghan est confronté.

Le lancement d’un processus de paix viable semble peu probable à court terme, étant donné que le Groupe de coordination quadrilatéral n’y est pas parvenu jusqu’à présent et compte tenu du décès récent du chef des Taliban, Akhtar Mohammad Mansour. Toutefois, nous pensons que certains éléments au sein du mouvement taliban sont en train de se demander s’ils peuvent l’emporter sur le plan militaire – au moins à court terme – et si un objectif purement militaire est souhaitable.

Au cours de mon mandat, la MANUA a déployé des efforts intenses en faveur de la paix, aussi bien en appuyant les initiatives d’autres acteurs qu’en proposant et en mettant en œuvre ses propres initiatives. Tout récemment, nous avons fait équipe avec l’Organisation de la coopération islamique pour insister auprès des Taliban sur la nécessité de lancer un processus de paix viable et sur le fait que le règlement pacifique d’un conflit long et douloureux n’est pas un lot de consolation – mais un résultat plus souhaitable. Leur refus persistant d’accepter cela ne fera que les marginaliser.

Nous demeurons convaincus que la paix n’est pas un luxe, mais une nécessité sans laquelle l’Afghanistan ne sera pas viable, comme nous le savons. Les Afghans devront en fin de compte se mettre d’accord sur des arrangements qui leur permettront de vivre ensemble dans la paix et l’harmonie. Je suis déçu de voir que les efforts de paix n’ont pas progressé, mais je demeure optimiste que ce processus finira par se mettre en place.

Enfin, sur le plan politique, la lenteur des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes électorales et l’établissement d’un calendrier électoral souligne la nécessité d’une plus grande cohésion politique et le besoin pour les membres d’une classe politique fragmentée de reconnaître qu’ils partagent un destin commun. Le 13 juin, la Wolesi Jirga a voté contre le projet de loi portant organisation et attributions de la Commission électorale indépendante, rendant nécessaires un examen et des discussions plus approfondis. Nous avons dépassé la date limite fixée par la Constitution pour l’annonce du calendrier électoral pour les élections du 15 octobre, à savoir le 17 juin, et il semble qu’il n’y ait toujours pas d’accord sur la voie à suivre.

L’incertitude qui perdure quant au calendrier électoral contribuera à remettre en cause la légitimité du Gouvernement d’union nationale et du Parlement, dont le mandat a expiré depuis longtemps. Une opposition s’exprimant avec de plus en plus de force, qui s’appuie sur le mécontentement suscité par le ralentissement économique et la dégradation des conditions de sécurité, mais qui est autrement divisée dans ses aspirations, semble se regrouper autour d’une revendication commune concernant un nouvel arrangement gouvernemental.

Les affrontements politiques sont la dernière chose dont l’Afghanistan ait besoin, alors qu’il s’efforce de faire face à ses problèmes actuels, en particulier durant la période précédant immédiatement la conférence de Bruxelles, où l’efficacité du Gouvernement se retrouvera sous le feu des projecteurs. Avec mes collègues internationaux, j’ai exhorté tous les dirigeants politiques à privilégier une approche plus large et plus concertée, plutôt que la fragmentation et la division. Cela s’applique à la cohabitation entre les pouvoirs législatif et exécutif, entre les éléments au sein du Gouvernement d’union nationale, ainsi qu’avec l’opposition politique qui se trouve en dehors.

Pour ce qui est de l’avenir, et à la lumière de ce que j’ai découvert au cours de ces quatre dernières années, j’ai bon espoir que les Afghans pourront relever les défis qui se posent à eux. Je me fonde sur deux qualités pour expliquer mon optimisme. La première est la résilience du peuple afghan face à ses difficultés. La seconde est l’existence d’un véritable patriotisme pan-afghan qui survit malgré les allégeances sectaires. Il s’agit d’une qualité qui, d’après mon expérience dans d’autres pays touchés par la guerre, ne doit pas être sous-estimée. Fort de ces deux qualités, l’Afghanistan doit pouvoir non seulement prévaloir pour survivre en 2016, mais aussi devenir plus fort en conséquence.

Comme il s’agit de mon dernier exposé au Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant spécial pour l’Afghanistan, je tiens à remercier mes collègues de leur dévouement au travail et aux valeurs de l’Organisation des Nations Unies. Une mission fonctionne grâce à l’enthousiasme, au professionnalisme et à l’engagement de son personnel et, à la MANUA, j’ai été extrêmement bien servi.

Le Président : Je remercie M. Haysom de son exposé et lui renouvelle à la fois nos chaleureux remerciements pour son action et nos vœux non moins chaleureux pour la suite.

Je donne maintenant la parole au représentant de l’Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) : Veuillez accepter mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre conduite avisée du Conseil de sécurité ce mois-ci.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je remercie le Secrétaire général de son récent rapport (S/2016/532) sur la situation dans mon pays. Je voudrais également remercier mon ami, M. Nicholas Haysom, de son dernier exposé en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Je rends ici hommage à la contribution qu'il a apportée à la vie de notre pays pendant ces années cruciales de transition. Je voudrais également souhaiter la bienvenue, en sa qualité de nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, à un autre ami, l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler à Kaboul.

Je voudrais, par ailleurs, exprimer mes sincères condoléances à la suite de l'odieuse tragédie qui a frappé Orlando la semaine dernière ainsi que des attaques perpétrées hier à Kaboul et Badakhshan. Nos pensées et nos prières vont aux victimes et à leurs familles. Nous nous félicitons des déclarations faites par le Conseil pour condamner ces deux attaques.

Il me plaît d'annoncer que le pays a fait montre d'une plus grande résilience face à ses difficultés actuelles, depuis la séance que le Conseil a tenue en mars sur l'Afghanistan (voir S/PV.7645). À l'heure où je prends la parole ici aujourd'hui, nous sortons d'un printemps, qui a vu de lourdes pertes et de nombreux revers infligés aux Taliban et d'autres groupes terroristes. Les acteurs de la région autour de l'Afghanistan et leurs partenaires internationaux se mobilisent pour apporter une réponse plus collective à l'extrémisme violent et au terrorisme émanant de la région. Plusieurs projets de développement multinationaux ont été menés à bien ou ont été lancés, créant de nouveaux espoirs de coexistence pacifique, de connectivité et de prospérité dans la région.

L'Afghanistan et ses partenaires régionaux et internationaux semblent plus déterminés que jamais à empêcher que la poursuite de la violence ne prenne en otage le développement. La réémergence de l'Afghanistan comme symbole de coopération et de partenariat internationaux se fait de plus en plus sentir. Néanmoins, l'augmentation du nombre de victimes civiles, les déplacements internes et les conséquences des actes lâches commis par les Taliban et leurs partisans en représailles de leurs pertes, sont alarmants.

L'hiver dernier, le Groupe de coordination quadrilatérale, composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Chine et des États-Unis, a arrêté définitivement une feuille de route pour le processus de paix. De nouvelles possibilités ont été présentées à ceux qui sont disposés à entamer des pourparlers. Les membres du Groupe de coordination ont convenu de prendre toutes les mesures nécessaires contre ceux qui refusent de prendre part au règlement politique du conflit en Afghanistan.

Nous pensions que les Taliban saisiraient cette occasion pour se rallier au processus. Malheureusement, le 12 avril, ils ont répondu en lançant leur « offensive de printemps » simultanément dans 42 endroits différents de notre pays, infligeant de grandes souffrances aux populations civiles et prouvant une fois de plus qu'ils rejettent toute initiative politique pacifique. Grâce à la performance remarquable des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, les Taliban ont subi de lourdes pertes pendant la première phase de leurs attaques. Pour se venger de leurs pertes, ils ont organisé l'attentat terroriste meurtrier, qui a été commis à Kaboul le 19 avril, tuant et blessant 411 personnes, principalement des civils, et ils en ont revendiqué la responsabilité.

Le 25 avril, le Président Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai a pris la parole devant une session conjointe de l'Assemblée nationale de l'Afghanistan. Il a demandé au Pakistan de respecter les accords du Groupe de coordination quadrilatérale et de prendre des mesures contre les terroristes qui, selon des renseignements crédibles de nos propres services et de nos partenaires internationaux, et de l'aveu même des autorités pakistanaises, ont leurs bases et leurs dirigeants dans ce pays voisin. Il a dit que si le Pakistan refusait de mener des opérations militaires sur son sol contre les terroristes, alors il devait les livrer à nos tribunaux pour qu'ils soient traduits en justice. Nous pensons qu'il faut ici la volonté politique et une action de police honnête, plutôt que des accords nucléaires ou des F-16, pour accomplir cette mission. Le Président Ahmadzai a ajouté que malgré notre désir de promouvoir la coopération régionale et les efforts que nous avons déployés à cette fin, nous n'aurions d'autre choix que de saisir le Conseil de sécurité de cette affaire et de prendre des mesures diplomatiques graves à moins qu'il n'y ait un changement dans la politique consistant à utiliser des supplétifs terroristes pour attaquer l'Afghanistan.

Contrairement à l'attitude peu coopérative d'un certain pays voisin, les autres membres du Groupe de coordination quadrilatérale ont confirmé leur engagement à traduire ou ont déjà traduit leurs paroles

en actes. Le 22 mai, le chef des Taliban, le mollah Akhtar Mansour a été localisé et tué par une frappe aérienne américaine dans la province pakistanaise du Balouchistan. Cet incident a également révélé qu'il possédait un passeport pakistanais sous un faux nom dont il s'était servi à plusieurs reprises pour prendre l'avion dans des aéroports pakistanais. Malgré cela, le simulacre de déni plausible, de duplicité et de mise en cause des faiblesses afghanes continue. Cela doit cesser si nous nous voulons lutter efficacement contre le terrorisme.

Ces 15 dernières années, de nombreuses figures de proue du terrorisme, dont le chef d'Al-Qaida, Oussama ben Laden, et les chefs des Taliban, le mollah Omar et le mollah Akhtar Mansour, ont vécu et sont morts au Pakistan. Le fait que des chefs terroristes de triste réputation ont été trouvés et tués dans des refuges dans ce pays démontre clairement que ce pays a porté atteinte à la souveraineté d'autres pays. Cela constitue une violation flagrante des résolutions 1373 (2001) et 2255 (2015) relatives au régime de sanctions contre les Taliban. Nous considérons qu'il faut appliquer sans tarder les résolutions du Conseil de sécurité concernant la lutte contre le terrorisme.

Suite à l'échec de leur prétendue offensive de printemps, les Taliban ont multiplié les actes de banditisme sur les axes routiers, les meurtres et l'enlèvement de civils. Fin mai, ils ont enlevé plus de 130 civils qui se trouvaient dans un bus à Kondoz, et dont certains sont toujours portés disparus. Plus tôt aujourd'hui, les Taliban ont de nouveau pris de multiples voyageurs en otage dans la province d'Helmand. Parallèlement, les actes de provocation de notre voisin sur la ligne de séparation de fait, y compris la construction illégale d'installations militaires, des atteintes aux droits de nos citoyens et des restrictions en matière de commerce et de transport, ont augmenté. Ces trois derniers mois, les violations de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale ont continué, avec plus de 820 tirs d'artillerie étrangers dans nos provinces orientales de Nangarhar, de Khost, de Paktika, de Kounar et du Nourestan, qui ont fait des victimes civiles et causé des pertes matérielles.

Récemment, en violation de mécanismes de consultation convenus au niveau bilatéral, notre voisin a tenté de construire de nouvelles infrastructures au point de passage de la frontière à Torkham, provoquant ainsi un affrontement militaire inutile qui a fait des victimes des deux côtés. La situation, qui représente une menace pour la paix et la sécurité internationales, demeure tendue, ce qui a des effets dévastateurs sur les échanges commerciaux et le transport. Membre responsable de l'ONU, l'Afghanistan a présenté, en vertu de l'Article 33 de la Charte des Nations Unies, 19 notes de protestation au Pakistan et convoqué son chef de mission à Kaboul à trois reprises au cours des trois derniers mois.

Parallèlement, le Gouvernement et le Parlement afghans ont appelé à une solution diplomatique concernant la construction illégale au poste frontière de Torkham. Une délégation afghane a été dépêchée à Islamabad pour chercher à débloquer la situation par des moyens diplomatiques. Nous espérons que la voix de la raison l'emportera, mais notre message est très clair : il ne faut pas se méprendre – je le répète – il ne faut pas se méprendre; le Gouvernement et le peuple afghans sont fiers et n'ont pas cédé, ne cèdent pas et ne cèderont pas face à des actes d'intimidation, de violence et d'agression. Notre histoire en témoigne.

Outre les Taliban, les groupes terroristes mondiaux et régionaux qui ne cessent de se transformer essaient de faire de l'Afghanistan une rampe de lancement pour cibler l'Asie centrale, l'Asie du Sud, l'Asie occidentale et l'Extrême-Orient. Nous devons absolument rester vigilants et prendre les devants pour leur faire face. Malgré les coups durs récemment portés par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes à l'État islamique d'Iraq et du Levant et à Al-Qaida, ces groupes continuent de se préparer à réapparaître en Afghanistan. Al-Qaida se cache. D'autres réseaux terroristes régionaux ayant des liens avec des républiques d'Asie centrale, la Tchétchénie et la Chine, sont très actifs dans notre région.

Tehrik-e-Taliban Pakistan, en coordination avec d'autres groupes terroristes, continue de poser une menace à long terme à la sécurité et à la stabilité de notre région. Surtout, la plupart des groupes et réseaux terroristes bénéficient de l'aide et de services d'orchestration d'éléments au sein de la structure étatique du Pakistan qui considèrent que le recours à la violence peut permettre d'atteindre des objectifs politiques. Tout pays envisageant de se servir de bons et de mauvais terroristes, les uns contre les autres et contre d'autres pays, joue avec le feu et finira par se brûler. La communauté internationale doit absolument prendre l'initiative d'établir des critères objectifs pour identifier les États qui parrainent le terrorisme dans notre région et leur tenir tête.

En dépit des difficultés, l'Afghanistan demeure attaché au processus de paix avec les éléments afghans avec lesquels une conciliation est possible, tout en renforçant ses capacités en matière de défense et de sécurité. Néanmoins, il est important que nous restions vigilants face à l'instrumentalisation et à l'utilisation à des fins néfastes du processus de paix par les partisans des Taliban voulant gagner du temps et réalimenter leur machine de guerre. On ne peut parler de paix qu'avec ceux qui attachent de l'importance à de véritables négociations axées sur les résultats. Le monde n'a toutefois pas encore vu les Taliban et leurs partisans faire preuve de sincérité.

Je dois rendre un hommage particulier aux courageux hommes et femmes membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Je suis heureux de signaler que, malgré un nombre élevé de victimes dans leurs rangs, les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes continuent de gagner en puissance, et s'avèrent être un atout et un partenaire précieux dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Nous sommes reconnaissants du partenariat permanent de la communauté internationale. Nous nous félicitons que les États-Unis aient annoncé la semaine dernière un appui terrestre et aérien supplémentaire aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Nous attendons avec intérêt le sommet l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui aura lieu à Varsovie dans deux semaines, lors duquel l'appui international apporté aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes sera examiné et nos partenaires internationaux confirmeront leurs annonces de contribution.

L'Afghanistan a achevé ou fait avancer la réalisation d'un certain nombre de grands projets nationaux et régionaux en matière d'énergie et de commerce. Nous avons récemment signé un accord avec une société turque afin d'envisager l'élargissement du barrage de Kajaki à Helmand. L'Afghanistan et l'Inde ont inauguré le système d'irrigation et barrage hydro-électrique de Saima à Hérat. La signature d'un accord relatif au transport et au transit de marchandises entre l'Afghanistan, l'Inde et l'Iran par le port de Chabahar marque également une étape historique. Nous avons déjà commencé à exporter des produits agricoles via cette nouvelle voie commerciale. Les dirigeants de l'Afghanistan, le Tadjikistan, le Pakistan et le Kirghizistan ont lancé la construction du projet CASA-1000. L'Afghanistan est déterminé à continuer de se rapprocher de tous les partenaires régionaux pour une croissance et une prospérité mutuelles. Dans le même temps, nous demeurons résolus à refuser de laisser des politiques d'obstruction menées dans des pays voisins lui imposer la voie à suivre.

Nous nous employons actuellement à élaborer un cadre stratégique de développement, qui va dans le sens du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sera présenté en octobre à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan. Nous comptons sur de généreux investissements de la communauté internationale à l'appui de la mise en œuvre de cette stratégie. Nous sommes déterminés à appliquer dans son intégralité l'accord de septembre 2014 relatif à la formation du Gouvernement d'union nationale. Nous travaillons avec toutes les parties prenantes afin d'identifier et de lever les obstacles, et de faire avancer sans tarder la réforme électorale et la convocation de la loya jirga concernant la modification de la Constitution.

À l'approche de la Conférence de Bruxelles, je suis heureux de signaler que plus de 90 % des engagements pris par l'Afghanistan pour 2015-2016 dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie ont été honorés ou sont sur le point de l'être. L'Afghanistan a mis en place le Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, qui est chargé de superviser la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, et a mis en œuvre des mesures visant à s'attaquer à la corruption dans le secteur de la justice, qui ne peuvent qu'améliorer la gouvernance. Le Parlement a voté sa confiance aux nouveaux Ministres de l'intérieur et de la défense, au Procureur général et au Directeur de la sécurité nationale.

En dépit du nombre croissant de victimes civiles lié aux attaques perpétrées par des factions extrémistes, la détermination des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes à protéger les vies civiles est inébranlable. Le Gouvernement a renouvelé son engagement à promouvoir les droits de l'homme et continue d'œuvrer à la révision du code pénal et à la professionnalisation de la Police nationale afghane, et a présenté son deuxième rapport périodique au Comité contre la torture. Des brigades de protection de l'enfance sont en place dans différentes régions du pays pour prévenir le recrutement des enfants au sein des forces armées. De multiples centres de protection des femmes et centres d'orientation familiale destinés aux victimes de violence domestique sont ouverts et en service, ce qui atteste de l'appui constant du Gouvernement à la réhabilitation des victimes de violence.

La situation humanitaire reste précaire, d'autant que les déplacements de populations provoqués par le conflit augmentent sur fond de conditions météorologiques extrêmes. Cette année, j'ai eu l'immense plaisir de signer, au nom de mon gouvernement, l'Accord de Paris sur le climat, grâce à quoi, j'en suis convaincu, nous sommes en bonne voie d'atteindre l'intégrité environnementale et sociale. L'Afghanistan figure parmi les pays les plus vulnérables aux incidences néfastes des changements climatiques, et cela porte atteinte à notre situation économique également.

L'exode des Afghans qui continuent de fuir le pays reste une source de préoccupation, de même que le nombre élevé de personnes déplacées, d'autant que les rapatriements librement consentis ont diminué. Les attaques terroristes visant diverses organisations d'aide ont entravé l'assistance humanitaire à plusieurs occasions, et ont fragilisé les programmes de réinstallation des réfugiés. Toutefois, notre gouvernement est pleinement attaché à trouver des solutions durables pour le rapatriement des réfugiés afghans, avec l'appui de la communauté internationale. Je me félicite des délibérations qui ont eu lieu au Sommet mondial sur l'action humanitaire, et j'affirme que l'Afghanistan œuvrera avec nos partenaires internationaux pour régler cette grave situation humanitaire.

D'après l'analyse socioéconomique réalisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre de son rapport sur la production d'opium en Afghanistan en 2015, le montant brut estimatif de la valeur des opiacés en Afghanistan a diminué, puisqu'il représente 7 % du produit intérieur brut du pays, contre 13 % en 2014. Cela atteste de notre détermination à faire reculer la menace que font peser les stupéfiants, et nous continuerons à travailler avec la communauté internationale pour soutenir le Plan national de lutte contre les stupéfiants, afin d'éliminer la menace des drogues illicites.

Pour terminer, je voudrais dire que si 2015, première année de l'après-transition, était l'année de la survie pour l'Afghanistan, 2016 a ouvert une ère de consolidation des acquis que nous avons collectivement engrangés ces 15 dernières années. Ensemble, nous allons faire en sorte que les progrès dans notre pays puissent être pérennisés sur le long terme. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil de sécurité, ainsi que la quasi-totalité des autres États Membres de l'ONU, qui nous ont apporté un appui concret ou spirituel tout au long du parcours qui nous a menés jusqu'ici.

Le Président : Je vais à présent donner la parole aux membres du Conseil.

M. González de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer mon intervention, faire part de l'indignation et de la condamnation énergique de ma délégation après les terribles attentats perpétrés hier à Kaboul et Badakhchan. La majeure partie des victimes étaient des civils sans défense qui vaquaient à leurs occupations quotidiennes et, pour beaucoup, des enfants. Aucun motif, qu'il soit politique, religieux ou autre, ne peut justifier de telles actions.

Ce matin, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse qui condamnait énergiquement ces actes. Dans cette déclaration, il rappelle de manière catégorique qu'un acte de terrorisme, quel qu'il soit, est un acte criminel absolument injustifiable, quelles que soient les motivations invoquées par ses auteurs. Il rappelle également que les responsables de ces actes devront tôt ou tard répondre de leurs actes. Que cela ne fasse aucun doute : la communauté internationale et le Conseil de sécurité continuent d'accorder un appui solide au processus que les Afghans ont décidé d'entreprendre et de diriger eux-mêmes, en vue de la paix, de la démocratie et de la stabilité. Je prie l'Ambassadeur Saikal de bien vouloir faire part au Gouvernement afghan de nos condoléances et de nos sentiments de solidarité et de proximité avec le peuple afghan.

Qu'il me soit permis à présent de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, d'être de nouveau présent parmi nous. Puisque c'est la dernière fois en sa qualité actuelle, je voudrais profiter de l'occasion pour le remercier tout particulièrement de l'engagement indéfectible dont il a fait preuve durant toutes ces années et de son dévouement inlassable à l'Afghanistan et au Conseil, en tant que Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), dans laquelle il a servi en réalité durant pendant quatre ans si l'on tient compte des deux années durant lesquelles il a été Représentant adjoint. Pour ma délégation, ce fut un véritable plaisir que de travailler en étroite collaboration avec lui et son équipe, puisque nous sommes le rédacteur pour l'Afghanistan. Nous avons toujours énormément apprécié son attachement à faire avancer la situation et à promouvoir la réconciliation en Afghanistan. Nous lui présentons tous nos vœux de succès à ses responsabilités futures. L'Ambassadeur Yamamoto, son successeur,

peut dès à présent compter sur l'appui et la collaboration de l'Espagne.

À la lecture du rapport du Secrétaire général (S/2016/532) et après avoir entendu l'exposé du M. Haysom, il apparaît clairement que les défis persistent et que l'Afghanistan se trouve à une jonction cruciale de son histoire actuelle. Il convient de prendre acte des progrès réalisés, en particulier depuis que le Gouvernement d'union nationale a pris ses fonctions. Ce dernier s'est attelé avec détermination à la mis en œuvre du programme de réformes nécessaires pour le développement socioéconomique du pays.

Nous accordons une grande importance au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, qui constitue toujours la feuille de route à suivre pour atteindre les objectifs relatifs à l'autonomie définis à Londres en 2014, et qui sera présenté à la prochaine conférence ministérielle qui doit se tenir à Bruxelles en octobre. La dynamique résolue insufflée à la lutte contre la corruption, grâce au leadership direct du Président Ghani, est tout aussi évidente. Nous accueillons très favorablement des mesures comme celles visant la réforme du système judiciaire ou la réglementation des passations de marchés publics, ainsi que l'établissement du Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, et les mesures qui visent à institutionnaliser la politique de lutte contre la corruption. Nous saluons la décision du Gouvernement d'aborder ces questions à titre prioritaire.

S'agissant des droits de l'homme, le deuxième dialogue annuel entre l'Union européenne et l'Afghanistan, qui s'est tenu il y a quelques jours à Kaboul, a permis de prendre connaissance de certaines des mesures adoptées en la matière, conformément aux engagements pris par l'Afghanistan, comme les réformes juridiques s'agissant des droits de l'enfant, les dimensions pénales de la loi pour l'élimination des violences faites aux femmes et les nouveaux engagements pris par l'Afghanistan par rapport à divers instruments relatifs aux droits de l'homme. Il importe désormais que le Gouvernement fasse preuve de la même diligence pour assurer la mise en œuvre de toutes ces mesures importantes sur tout le territoire national.

Les événements de ces derniers mois montrent clairement que les défis auxquels se heurte l'Afghanistan n'ont pas diminué. Nous sommes préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité, par l'intensification des affrontements armés et de la violence des actions menées par les groupes terroristes et insurgés dans le cadre de l'offensive de printemps lancée récemment, ainsi que par le nombre toujours élevé de victimes civiles dues au conflit. Les actes d'hier ne sont qu'une preuve de plus de cette réalité.

Nous nous inquiétons également de la dégradation des perspectives économiques afghanes, qui pourraient se détériorer encore davantage en fonction de l'évolution des conditions de sécurité. Le manque de possibilités ressenti par la population est confirmé par l'exode massif de civils afghans vers d'autres pays à la recherche de ces possibilités, ce qui constitue une conséquence inquiétante de ces problèmes. Nous sommes également préoccupés par le manque de progrès vers un processus de paix et de réconciliation, et ce en dépit des efforts indéniables déployés ces derniers mois par les membres du Groupe de coordination quadrilatérale, que je remercie une fois de plus.

D'autre part, le manque de progrès dans le cadre du processus de réforme électorale, en dépit des mesures prises à cette fin, empêche de respecter le calendrier électoral et pourrait nuire à la stabilité et la fonctionnalité de l'État, qui constituent à ce jour l'objectif principal de toutes les institutions et de tous les acteurs politiques afghans. Enfin, nous sommes préoccupés par l'augmentation constante du nombre de personnes déplacées et par les conditions dans lesquelles ces personnes se trouvent.

Pour résumer, il est essentiel de veiller à ce que les progrès accomplis au cours des 15 dernières années ne soient pas menacés. C'est pourquoi, aujourd'hui peut-être plus que jamais, il est particulièrement important d'apporter l'appui unanime de la communauté internationale aux efforts que déploie et doit poursuivre le Gouvernement afghan pour promouvoir la stabilité politique, la croissance économique ainsi que le bien-être et les droits de toutes les femmes et de tous les hommes afghans, ainsi qu'à sa lutte contre le terrorisme et l'insurrection et à son action en faveur de la réconciliation nationale.

Le Sommet de l'OTAN qui se déroulera à Varsovie dans quelques jours et la conférence ministérielle qui doit avoir lieu à Bruxelles en octobre, à laquelle j'ai déjà fait référence, offriront des occasions particulièrement importantes de démontrer notre appui à l'Afghanistan. Dans le contexte de l'appui que doit continuer de fournir la communauté internationale à l'Afghanistan, les acteurs régionaux doivent jouer un rôle particulièrement important. C'est pourquoi le Gouvernement afghan doit

continuer de coordonner ses efforts avec ceux de ses voisins et de coopérer avec eux.

Avant de conclure, je souhaite aborder deux questions particulières que l'Espagne considère comme des priorités importantes. Premièrement, je salue les mesures adoptées récemment en ce qui concerne le plan d'action national de l'Afghanistan pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). J'ai le plaisir d'informer le Conseil que l'Espagne, en collaboration avec le Royaume-Uni, qui est le rédacteur de cette résolution, a proposé d'inclure l'Afghanistan et la MANUA au programme de travail du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité créé par la résolution 2242 (2015). Nous l'avons fait parce que nous sommes convaincus qu'une meilleure compréhension du chemin parcouru par l'Afghanistan et la MANUA dans ce domaine sera très utile dans le cadre des travaux de plus en plus importants du Conseil de sécurité en la matière.

Deuxièmement, tout en reconnaissant les progrès accomplis et la détermination politique démontrée par les autorités afghanes dans un certain nombre de domaines relatifs aux droits de l'homme, j'ajoute la voix de l'Espagne à l'appel demandant au le Gouvernement afghan de décréter un moratoire sur l'application de la peine de mort et d'entreprendre les réformes judiciaires nécessaires pour commuer ces peines.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat. Je suis également reconnaissant au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, qui vient de présenter en cette qualité son dernier, mais toujours aussi détaillé, exposé. Le Japon apprécie les efforts inlassables déployés par M. Haysom ces deux dernières années en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et le félicite de ses réalisations.

Je vais commencer par aborder un aspect culturel. Il y a deux jours a pris fin à Tokyo une exposition spéciale, intitulée « Trésors cachés du Musée national de Kaboul ». Elle comprenait 231 objets d'antiquités afghans, et plus de 200 000 visiteurs s'y sont rendus à Fukuoka et Tokyo. Devant le Musée national de Kaboul, un petit panneau porte le message suivant : « Notre nation vit tant que sa culture vit ». J'ai entendu dire que nombre de visiteurs qui se sont rendus à l'exposition à Tokyo ont été impressionnés par ce message, pensant à la longue histoire de l'Afghanistan et aspirant à la paix et à la stabilité pour ce pays. La protection du patrimoine culturel afghan est un des principaux domaines d'assistance japonaise à l'Afghanistan. Depuis 2003, le Japon travaille sur un projet intitulé « Sauvegarde du paysage culturel et des vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan », par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale UNESCO/Japon pour les projets de préservation du patrimoine culturel mondial.

L'Afghanistan est riche, non seulement par sa culture, mais également par son agriculture et ses ressources minérales. Cependant, ces ressources ne sont pas pleinement accessibles ou utilisées du fait d'obstacles tels que l'insécurité et le sous-développement des infrastructures. Il est très regrettable que le nombre de victimes civiles enregistrées durant le premier trimestre de 2016 n'ait pas été aussi élevé depuis 2009. Nos programmes d'assistance sur le terrain ne peuvent être pleinement mis en œuvre du fait de la fragilité des conditions de sécurité en Afghanistan. Le Japon comprend que l'Afghanistan est confronté à la menace de l'extrémisme violent. Dans le même temps, il est crucial que l'Afghanistan devienne autonome sur les plans économique et social et qu'il s'engage dans la voie d'une croissance durable afin de pouvoir éliminer les causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent. Tous les engagements pris par le Gouvernement afghan doivent être mis en pratique.

En mars, durant le débat sur la MANUA, M. Haysom a déclaré, « Survivre à 2016 sera un succès pour le Gouvernement d'unité nationale » (*S/PV.7645*, p. 2). En effet, l'année 2016 sera cruciale pour l'Afghanistan et la communauté internationale. Le Japon souhaite contribuer à l'obtention de bons résultats à la conférence de Bruxelles en octobre, qui marquera une étape importante pour le développement de l'Afghanistan. Le Gouvernement afghan et les donateurs s'emploient à consolider le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan pour garantir la réussite de la conférence de Bruxelles. Au nombre des priorités énumérées dans le Cadre, nous attachons une grande importance à l'agriculture, à l'énergie et à l'amélioration de la connectivité économique. En vue de garantir la transparence et la responsabilité de l'aide, nous espérons que les opinions des donateurs seront prises en compte dans le Cadre.

L'Afghanistan s'épanouit au croisement des civilisations depuis des temps immémoriaux. Nous plaçons maintenant l'Afghanistan au cœur de l'Asie, ce qui invite à la coopération régionale pour favoriser l'avènement d'un Afghanistan pacifique et stable.

Le Japon est déterminé, en collaboration avec la communauté internationale, à continuer d'appuyer l'action du Gouvernement afghan en faveur de la paix et de la prospérité et à contribuer à la promotion de la coopération et de l'intégration économiques dans la région.

Pour finir, je réitère mes remerciements sincères à M. Haysom pour les efforts qu'il a consentis dans des circonstances extrêmement difficiles. En particulier, M. Haysom est parvenu à créer une voie de communication avec le Gouvernement d'unité nationale et a fermement appuyé ses efforts de réforme dans des domaines tels que l'aide humanitaire, la réforme électorale, la coordination de l'aide au développement et la lutte contre la corruption. Je souhaite plein succès à M. Haysom dans sa carrière future, et le Japon entend continuer à soutenir les activités de la MANUA sous la direction du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistances Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, pour son exposé détaillé et utile, et les efforts inlassables qu'il a déployés tout au long de son mandat à la tête de la MANUA.

Le Moyen-Orient et l'Asie centrale sont unis par le même souci et le même besoin de stabilité. C'est pourquoi, l'Égypte a toujours appuyé le Gouvernement afghan dans sa guerre contre le terrorisme et dans ses efforts inlassables pour affirmer son contrôle et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Nous appuyons également les autorités afghanes dans leurs efforts politiques et sociaux pour garantir la sécurité et promouvoir le développement et la prospérité pour tous les Afghans.

Nous insistons sur le fait que le trafic de drogue menace la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan, mais aussi de toute l'Asie centrale. À cet égard, nous mettons l'accent sur l'importance et la nécessité d'une coordination étroite aux niveaux international et régional avec les autorités afghanes dans la lutte contre le trafic de drogue. Cela fait partie intégrante des efforts pour combattre le terrorisme car la drogue est l'une des principales sources de financement des groupes terroristes et des milices armées. À cet égard, nous saluons les efforts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et des organisations régionales compétentes pour aider l'Afghanistan à s'attaquer à ce problème qui sape les initiatives en faveur du développement et de la paix dans la région.

Comme le confirment le rapport du Secrétaire général (S/2016/532), la résolution 70/77 de l'Assemblée générale, intitulée « La situation en Afghanistan », adoptée en décembre 2015, et la résolution 2274 (2016) du Conseil, adoptée en mars, de toute évidence la communauté internationale a tiré la sonnette d'alarme face à la présence grandissante de l'État islamique et du Levant – province du Khorassan. De fait, cette organisation terroriste a réussi à s'enraciner dans l'est du pays. Il s'agit d'un véritable cancer qu'il faut traiter, combattre et éliminer où qu'il se trouve, conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Dans le même ordre d'idées, nous soulignons que nous demeurons pleinement disposés à former les membres de l'armée et de la police dans le cadre de sessions spécialisées de haut niveau, et que l'Égypte a pour seul objectif de garantir la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan en aidant l'armée nationale afghane dans sa guerre contre les organisations terroristes. Nous entendons donc promouvoir le programme de coopération tripartite dans ce domaine vital et faire en sorte que les donateurs fournissent les fonds requis pour couvrir le coût de ses sessions de formation spécialisées qui sont d'une extrême importance.

L'Égypte joue un rôle constructif en tant que pays d'appui du Processus d'Istanbul. Au niveau international, nous observons qu'il convient d'aborder la question de l'Afghanistan de manière efficace et approfondie dans toutes les instances compétentes, en particulier à la conférence ministérielle qui doit se tenir à Bruxelles les 4 et 5 octobre.

En conclusion, l'Égypte continue de suivre attentivement la situation politique et sécuritaire en Afghanistan, et elle est convaincue de partager le même objectif que tous ici : renforcer les capacités de l'Afghanistan, qui a souffert pendant tant de décennies, afin de lui permettre de relever les défis difficiles auxquels ils se heurtent et de parvenir à la paix, à la stabilité, à la sécurité et au développement durable.

M. Ciss (Sénégal) : Ma délégation voudrait vous remercier, Monsieur le Président, pour la possibilité que vous nous offrez à travers cette séance de pouvoir nous pencher de nouveau sur la situation en Afghanistan. Je voudrais remercier M. Nicholas Haysom pour le rapport (S/2016/532) qu'il vient de nous présenter. Mais surtout, je tiens à lui rendre un hommage appuyé pour

le travail remarquable qu'il a accompli à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Les récents développements en Afghanistan traduisent la persistance des difficultés d'ordre politique, sécuritaire et humanitaire, entre autres, que continue de connaître ce pays, ce qui constitue une sérieuse source d'inquiétude. En effet, la situation dans le pays continue malheureusement d'être marquée par une intensification des affrontements armés, le trafic de drogue, une économie affaiblie, les divisions politiques, sans oublier la dégradation de la situation humanitaire, ce qui rend difficile le processus de stabilisation et de réconciliation nationale.

Ainsi, force est de constater que malgré les réunions importantes tenues dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatérale pour relancer le processus de paix et malgré les progrès notables accomplis en vue d'un accord avec le groupe Hezb-i-Islami (Gulbuddin), les efforts ne cessent de s'amenuiser en raison notamment des exigences des Taliban concernant le retrait des forces internationales, leurs attaques récurrentes lors de l'opération de printemps, mais également leurs représailles suite à l'exécution de plusieurs membres de leur groupe. Cette situation est exacerbée, il faut le dire, sur le plan interne par les divisions politiques que j'ai évoquées tout à l'heure et sur le plan régional par les récentes tensions à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui ont conduit à des affrontements armés meurtriers.

Malgré ce contexte sécuritaire difficile, heureusement la MANUA, dont je salue de nouveau l'action, n'a ménagé aucun effort pour accompagner le processus de paix et de réconciliation du peuple afghan. Quant aux partenaires techniques et financiers internationaux de l'Afghanistan et autres généreux donateurs, qui continuent de s'investir pour la stabilité du pays et la sécurité de ses populations, nous les encourageons à poursuivre leur action en faveur de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan, mais également à continuer leur appui aux efforts du Gouvernement afghan pour restaurer la paix et la sécurité.

À ce propos, il y a lieu de se féliciter du précieux soutien qu'ont apporté la communauté internationale ainsi que divers autres partenaires qui interviennent dans le pays. Nous invitons vivement tous les partenaires qui ne l'ont pas encore fait à aller dans ce sens car l'assistance technique et l'expertise restent nécessaires en vue de renforcer les capacités de l'armée afghane de reprendre en main la sécurité du pays, et ce en bloquant notamment l'avancée des Taliban et en endiguant l'expansion de l'État islamique.

D'ores et déjà, il y a lieu de noter pour s'en féliciter les avancées substantielles obtenues grâce à la coopération régionale, notamment à travers le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Une telle dynamique est à encourager, notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, en particulier contre l'État islamique, qui, il faut le dire, constitue une véritable menace dans la région. C'est dans cet esprit que ma délégation voudrait aussi solennellement appeler l'Afghanistan et le Pakistan à continuer à travailler ensemble pour trouver une solution concertée à l'épineuse question de la sécurité régionale en général, et du problème des Taliban en particulier.

La situation humanitaire et celle des droits de l'homme, à l'instar de la situation politique et des conditions de sécurité que nous venons d'évoquer, reste préoccupante, avec près de 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan et l'une des populations de réfugiés les plus importantes au monde, puisque, selon les dernières estimations, 2,6 millions d'Afghans vivent en dehors des frontières de leur pays. À cela s'ajoute le prix élevé que la population civile, et en particulier les femmes et les enfants, continue de payer. Aussi ma délégation voudrait-elle réitérer son appel en direction des pays d'accueil, pour les inviter à plus de flexibilité dans le traitement du dossier des demandeurs d'asile afghans.

Nous tenons également, tout en saluant certaines initiatives gouvernementales consacrant la liberté d'expression, à demander à toutes les parties afghanes de veiller à protéger les médias et les journalistes. De même, ma délégation, tout en louant l'attitude courageuse du Gouvernement afghan, qui s'est résolument engagé dans la lutte contre la corruption, voudrait appeler la communauté internationale, notamment les Nations Unies et les autres partenaires ayant une expertise dans ce domaine, à apporter l'appui nécessaire aux autorités afghanes afin de les aider à éradiquer ce fléau, qui reste une sérieuse menace pour la sécurité et la stabilité, ainsi que pour l'économie du pays.

Pour conclure, je voudrais réitérer le plein soutien de ma délégation à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et rappeler que la conjonction des efforts régionaux et internationaux, en appui à ceux de

toutes les parties afghanes, reste indispensable pour permettre à ce pays de surmonter durablement les défis politiques, sécuritaires et économiques auxquels il est confronté depuis tant de décennies.

C'est pour cela que ma délégation nourrit l'espoir que la prochaine conférence de Bruxelles permettra d'effectuer des avancées dans la voie de cette reconstruction économique et de la stabilisation de l'Afghanistan. De même, nous osons espérer que, très prochainement, des solutions seront également trouvées et, notamment, un consensus sur la présence de la mission Soutien résolu, mais, également, que des solutions durables en termes de financement des forces afghanes permettront de trouver une solution pour le processus de paix et la lutte contre le terrorisme.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial, M. Haysom, de son exposé.

L'Afghanistan continue de faire preuve de résilience face aux problèmes notables auxquels il a affaire en matière de sécurité, de gouvernance et sur le plan économique. Nous reconnaissons et saluons les acquis obtenus au cours des 15 dernières années en Afghanistan, dont nous avons tous intérêt à assurer la pérennité et à tirer parti. Trois axes clefs nous semblent se dégager nécessairement, dans l'optique du développement pérenne de l'Afghanistan : la sécurité, la réconciliation et les réformes.

S'agissant, premièrement, de la sécurité, le conflit continue de prélever un important tribut au sein de la population civile, puisque le nombre de victimes, dont un tiers d'enfants, atteint cette année un chiffre record. En avril, l'ONU a fait état de près de 2 000 victimes dans les trois premiers mois de l'année, ce qui marque une augmentation de 2 % par comparaison avec le nombre des victimes civiles en 2015. Hier encore, nous avons pu voir que les attaques perpétrées par les Taliban et les forces antigouvernementales se poursuivaient dans les zones peuplées de civils. Nous restons également profondément préoccupés par les activités terroristes du Réseau Haqqani, d'Al-Qaida et de l'État islamique en Afghanistan, ainsi que par la menace que continuent de représenter les engins explosifs improvisés pour la population civile.

À cet égard, nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) d'avoir facilité en mai dernier le dialogue de haut niveau sur la protection des civils, qui a réuni des représentants du Gouvernement afghan, des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, et de la mission Soutien résolu menée par l'OTAN. Tous les participants se sont redit déterminés à prévenir et à réduire les victimes civiles, et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a signé un mémorandum d'accord avec le Ministère de la défense, le Ministère de l'intérieur et la Direction nationale de la sécurité afin de renforcer la responsabilité et la transparence des institutions afghanes chargées de la sécurité.

Nous reconnaissons également que les forces afghanes se battent courageusement pour défendre les populations menacées, en particulier dans le Helmand et dans certaines parties des provinces de Baghlan et de Kondoz. Il ne fait aucun doute que les forces afghanes ont gagné en compétences et en professionnalisme. Elles ont démontré qu'elles étaient déterminées à rester et combattre et, lorsque le contrôle d'un territoire est perdu, à s'employer avec pugnacité à le reconquérir.

Les États-Unis ont toujours à cœur d'aider l'Afghanistan et la mission Soutien résolu. Nous maintiendrons 9 800 personnes en Afghanistan durant la plus grande partie de l'année, puis 5 500 par la suite, réparties entre un petit nombre de bases, à Baghlan, Jalalabad dans l'est, et Kandahar dans le sud, notamment. Nous entendons également continuer à fournir un soutien financier aux forces afghanes. Nous engageons tous les autre donateurs aux forces de sécurité afghanes à faire de même.

L'Afghanistan a demandé que les donateurs reconduisent leur financement des forces afghanes, à hauteur ou presque des montants actuels, jusqu'en 2020. Nous exhortons les donateurs à le faire dans le cadre ou en amont du prochain sommet de l'OTAN, à Varsovie.

S'agissant de la réconciliation, l'Afghanistan et le Pakistan ont mis en place en janvier, avec l'appui des États-Unis et de la Chine, le Groupe de coordination quadrilatérale sur le processus de paix et de réconciliation afghan, afin de synchroniser la coopération en vue de l'amorce de pourparlers directs avec les Taliban. Le Groupe de coordination quadrilatérale s'est réuni cinq fois depuis qu'il a été mis sur pied en janvier et a entériné un ensemble de principes clefs, un statut et une feuille de route, à titre de cadre d'orientation. Le Groupe a à cœur d'explorer toutes les voies permettant d'amener les Taliban à la table de négociation. La frappe dont a été l'objet le mollah Mansour devrait clairement faire office d'avertissement pour les Taliban, en leur signifiant que

nous sommes prêts à prendre des mesures contre ceux qui planifient de s'en prendre éventuellement au personnel des États-Unis et qui continuent de s'opposer à la paix. Elle n'indique pas, en revanche, un changement de politique et n'est pas un signe annonciateur de nouvelle initiative militaire.

Les États-Unis entendent continuer d'encourager le processus de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban, que nous considérons comme la seule issue possible à la guerre. Il n'y a pas de solution militaire au conflit. Les Taliban doivent comprendre qu'ils ne pourront atteindre leurs objectifs, y compris le retrait des forces militaires internationales, que par la voie d'un processus de paix conduisant à un règlement négocié.

Je voudrais maintenant faire quelques observations sur les réformes. La sécurité de l'Afghanistan est inextricablement liée à la stabilité économique et politique du pays et aux progrès qu'il enregistre. Il importe de reconnaître certains des progrès notables – bien qu'on n'en ait guère fait étalage – que le Gouvernement afghan a accomplis. En dépit des difficultés économiques que rencontre l'Afghanistan, le Gouvernement afghan a achevé avec succès, le 13 avril, le programme de référence du Fonds monétaire international (FMI), satisfaisant ainsi à une série de critères de progrès déterminés par le FMI dans le sens d'une amélioration des recettes du Gouvernement, du renforcement du système bancaire et de la constitution d'un bilan sur lequel appuyer un futur accord financier avec le FMI. Nous nous félicitons des négociations en cours avec le FMI sur un modeste programme nouveau assorti de critères renouvelés.

Nous notons également que le Président Ghani prend des initiatives pour éradiquer la corruption. Il s'est employé à recouvrer les avoirs de la Banque de Kaboul et il rouvre les affaires criminelles portées contre ceux qui ont volé cet argent au peuple afghan. Il a démis de leurs fonctions des juges corrompus et d'autres hauts fonctionnaires. Nous reconnaissons tous, cependant, que la lutte contre la corruption est un processus de longue haleine. Or le Président Ghani a demandé que nous le tenions comptable de ses engagements lors du sommet de Londres sur la lutte contre la corruption, le mois dernier. Nous applaudissons à sa promesse de mettre en place un Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, et de créer un centre judiciaire de lutte contre la corruption, entre autres mesures.

Le Gouvernement afghan accomplit des progrès tangibles dans le sens de l'autonomisation, comme le démontrent les indicateurs du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Quinze des 39 objectifs du Cadre ont d'ores et déjà été atteints, dont l'achèvement du programme de référence du FMI et l'enregistrement des déclarations de patrimoine des hauts fonctionnaires afghans.

À l'approche de la conférence sur l'Afghanistan qui se tiendra à Bruxelles en octobre, nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer d'honorer ses engagements pris en matière de réforme au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et de progresser sur la voie de la réforme électorale, la réforme du secteur privé et les questions relatives aux femmes.

Bien entendu, les États-Unis restent déterminés à collaborer avec la MANUA, symbole de l'engagement du monde à l'égard du peuple afghan. La MANUA doit poursuivre son action importante pour aider l'Afghanistan dans les domaines de la gouvernance, du développement et de la promotion du respect des droits de l'homme, ainsi que pour coordonner l'assistance humanitaire, l'appui des donateurs et la lutte contre les stupéfiants et appuyer la réconciliation.

Enfin, je voudrais m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial, M. Haysom, pour les efforts inlassables et exemplaires qu'il déploie. Les États-Unis lui en sont reconnaissants, et nous savons que la MANUA continuera de s'appuyer sur les bases solides qu'il a posées. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles entreprises.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial, M. Haysom, de son exposé qui nous rappelle la complexité des défis auxquels l'Afghanistan est confronté. Nous le remercions également pour la patience de son engagement à instaurer la paix en Afghanistan et lui souhaitons plein succès dans sa prochaine et, non moins difficile, mission. Nous attendons avec intérêt de poursuivre les excellentes relations du Conseil de sécurité avec son successeur.

Près de 40 ans après la révolution de Saur, 20 ans après la chute de Kaboul aux mains des Taliban et 15 ans après l'intervention dirigée par les États-Unis qui a suivi les attentats du 11 septembre, l'instauration d'une paix durable en Afghanistan semble plus insaisissable que jamais. Le Gouvernement d'union nationale continue

de faire face à des défis politiques, économiques et sécuritaires considérables.

Le rapport du Secrétaire général (S/2016/532) recense plusieurs domaines dans lesquels des progrès modestes ont été réalisés au cours de la période considérée, notamment la planification financière et nominations politiques. Nous nous félicitons de la confirmation cette semaine des nominations aux postes de ministre de la défense nationale et de directeur général de la Direction nationale de la sécurité, les derniers grands postes vacants à pourvoir dans le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons également de l'attribution du dernier poste vacant à la Cour suprême afghane, et nous reconnaissons et saluons la détermination constante et le professionnalisme croissant des Forces nationales de sécurité afghanes.

Toutefois, ces progrès sont plus qu'amoindris par les immenses pertes en vies humaines que le conflit continue d'infliger. Les trois derniers mois ont été marqués par une fréquence accrue des attaques contre des civils, y compris les incidents les plus meurtriers que Kaboul a connus depuis la fin du régime des Taliban il y a 15 ans, ainsi que le meurtre de responsables du Gouvernement et de l'appareil judiciaire. Les attaques d'hier, qui ont fait 30 mort – essentiellement des civils – soulignent la détermination des Taliban et d'autres groupes armés à maintenir cette trajectoire sanglante. Il est difficile de croire les Taliban qui prétendent pouvoir gouverner alors qu'ils affichent un tel mépris pour la vie des Afghans et de ceux qui s'exposent eux-mêmes au danger en participant aux efforts internationaux pour aider l'Afghanistan.

Il est également plus que décevant de constater qu'aucun progrès n'a été fait au cours de cette période dans le processus de paix et de réconciliation ou dans la mise en place d'une coopération régionale nécessaire pour répondre efficacement aux graves menaces auxquelles la région est confrontée. Le Gouvernement d'union nationale n'a pas encore atteint certaines étapes cruciales. La croissance économique reste faible, avec peu de perspectives d'amélioration à court terme, tandis que l'émigration continue.

Tout ceci peut sembler un bien mauvais rendement après toutes les ressources qui ont été injectées dans la sécurité et la reconstruction de l'Afghanistan au cours de la dernière décennie. Toutefois, il ressort très clairement du passé qu'en l'absence d'un appui international soutenu, l'Afghanistan risque de retomber une fois de plus dans l'anarchie. Que cela nous plaise ou non, le Gouvernement et le peuple afghans ont besoin de notre appui continu.

Les conférences qui se tiendront dans le courant de cette année à Varsovie et Bruxelles seront l'occasion pour la communauté internationale d'évaluer ce qui est nécessaire et ce qui peut être fourni. Dans le même temps, la communauté internationale attend en retour des résultats clairs du Gouvernement afghan. Le Gouvernement d'union nationale et les acteurs régionaux doivent montrer qu'ils ont le courage de prendre les mesures nécessaires à la réalisation de progrès durables dans la lutte contre les problèmes qu'ils rencontrent dans un large éventail de domaines critiques. Le Gouvernement d'union nationale doit fournir la direction cohérente et efficace dont son peuple a si désespérément besoin.

Nous souscrivons à l'appel lancé par le Représentant spécial, M. Haysom, pour que le Gouvernement adopte une approche inclusive et concertée dans le cadre du dialogue politique en cours. De même, nous demandons aux dirigeants de la région de mettre de côté leurs différences dans la poursuite de leurs intérêts communs, à savoir la lutte contre le terrorisme et contre les conditions qui engendrent l'instabilité et l'extrémisme, au détriment de la sécurité de l'ensemble de la région.

La reprise d'un véritable processus de paix et de réconciliation reste un autre défi crucial. Nous reconnaissons qu'il est difficile d'y parvenir à court terme. Mais il n'y a pas d'autre choix : l'édification d'un Afghanistan pacifique et durable dépend en fin de compte de l'instauration d'une certaine forme de réconciliation entre l'État afghan et des éléments de l'opposition armée. Nous, au Conseil, devons également examiner quelles mesures concrètes nous pouvons prendre pour appuyer le processus de paix et de réconciliation.

La Nouvelle-Zélande continue de croire que le régime des sanctions créé par la résolution 1988 (2011) peut jouer un rôle important à cet égard et que les sanctions peuvent et doivent être utilisées plus activement pour étayer les progrès réalisés sur le terrain. Cela inclut des mesures ciblées visant à réduire la capacité des Taliban à chercher une solution militaire, en prenant par exemple de nouvelles mesures pour restreindre l'accès à des engins explosifs improvisés et à leurs composantes. Une autre mesure pourrait consister à créer des incitations à une participation significative au processus de paix et de réconciliation. Un engagement réel et périodique entre le Comité du Conseil de sécurité

créé par la résolution 1988 (2001) et les principales parties prenantes permettrait d'assurer que le régime des sanctions complète l'ensemble des efforts déployés. Nous restons déterminés à jouer notre rôle à cet égard pendant le reste de notre présidence du Comité.

Une action immédiate que le Comité 1988 peut prendre est de garantir que ses listes restent à jour, en particulier pour tenir compte des changements dans la direction des Taliban. À cet égard, nous notons que le nouveau dirigeant taliban et le dirigeant du mouvement Tehrik-i-Taliban au Pakistan ne sont pas actuellement inscrits sur une liste. Il faut mettre un terme le plus rapidement possible à cette anomalie.

Nous avons tous intérêt à instaurer un Afghanistan stable et pacifique, tant pour ses voisins immédiats que pour le pays lui-même. La Nouvelle-Zélande continuera d'apporter son appui à l'Afghanistan et à l'action du Représentant spécial et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour s'assurer que les fondements politiques et sécuritaires soient en place afin que l'Afghanistan puisse aller de l'avant. Nous attendons avec intérêt de faire le bilan des progrès en septembre.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour m'associer au nom de mon gouvernement à tous ceux qui ont remercié le Représentant spécial, M. Haysom, pour la façon dont il s'est acquitté de ce qui, à mon avis, est une tâche extrêmement difficile, et qu'il a accomplie avec brio et dévouement. Au nom de mon gouvernement, m'associant à ce que d'autres ont dit, je le remercie vivement.

Comme nous l'avons entendu dans l'exposé d'aujourd'hui, l'Afghanistan est toujours confronté à des difficultés exceptionnelles. Tandis que le pays cherche à relever d'innombrables difficultés, les derniers chiffres relatifs aux victimes civiles transmis par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) nous rappellent le coût humain de cette situation. D'autres ont parlé de certains des incidents qui se sont produits récemment. Mais un regard sur le passé révèle que près de 59 000 civils ont été tués ou gravement blessés depuis que la MANUA a commencé à tenir des listes des victimes, des victimes qui, dans leur grande majorité, ont été le fait de groupes antigouvernementaux. Cinquante-neuf mille, c'est un prix exceptionnel à payer. C'est un prix payé à Kaboul et à Badakhshan, après les attaques perpétrées hier. Je transmets les condoléances de mon gouvernement aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie et toute ma sympathie aux personnes qui ont été blessées lors de ces attaques honteuses, y compris les personnes travaillant à l'ambassade du Canada. J'espère que l'Ambassadeur du Canada transmettra ce message à son gouvernement en notre nom.

Il est clair que notre tâche est loin d'être accomplie. Et il est clair que l'appui du Conseil de sécurité et de la communauté internationale reste essentiel pour l'Afghanistan. Notre action collective peut avoir un impact positif direct sur la vie du peuple afghan. Nous devons montrer que nous resterons aux côtés de l'Afghanistan au cours des mois et des années à venir. Je vois trois domaines dans lesquels nous pouvons être actifs.

Premièrement, en matière de sécurité, les Forces nationales de sécurité afghanes font un travail admirable cette année. Elles repoussent l'offensive de printemps des Taliban et bloquent les tentatives d'expansion de Daech. Mais leur tâche est énorme et la stabilité à long terme de l'Afghanistan dépendra de leur succès. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous limiter à parler de nos engagements en faveur des Forces nationales de sécurité afghanes, nous devons le démontrer également. Le Sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet, sera l'occasion pour les États de faire montre de cette détermination. Le Royaume-Uni entend fournir 100 millions de dollars par an aux Forces nationales afghanes de 2017 à 2020. Dans l'intervalle, 450 soldats britanniques continuent de fournir un appui militaire et une formation dans le cadre de la Mission Soutien résolu de l'OTAN. Cela inclus d'aider l'École d'officiers de l'Armée nationale afghane, où 1 300 officiers ont terminé leur formation, à former davantage de femmes officiers que jamais.

À cet égard, je voudrais me joindre à l'Espagne pour dire combien je suis heureux de voir que nous avons tous inclus l'Afghanistan dans notre programme de travail conjoint sur les femmes et la paix et la sécurité. Je demande aux autres membres de la communauté internationale d'exprimer leur soutien, non seulement par des déclarations dans cette salle, mais aussi par des actions et des engagements financiers hors de cette salle.

Mon deuxième point concerne le développement. Le développement et la sécurité se renforcent mutuellement. Ensemble, nous devons non seulement construire un Afghanistan stable et résilient, mais aussi autonome et prospère. La poursuite de l'aide au développement sera déterminante pour l'avenir de l'Afghanistan. C'est pourquoi il importe aussi d'éviter une diminution de l'aide au développement cette année, en particulier compte tenu de la fragilité de

l'économie afghane. Nous espérons que la communauté internationale ira à Bruxelles cette année en étant disposée à s'engager à fournir une aide financière à long terme à l'Afghanistan. Nous attendons aussi du Gouvernement afghan qu'il fasse connaître les progrès réalisés jusqu'à présent et qu'il définisse ses priorités pour les années à venir, notamment en matière de réforme économique, de création d'emplois et de lutte contre la corruption.

Mon troisième et dernier point est que si nous voulons que la sécurité et le développement prennent racine en Afghanistan, il faut qu'il y ait stabilité politique. C'est pourquoi le Royaume-Uni appuie le Gouvernement d'union nationale dans l'action qu'il mène pour s'attaquer de front aux défis de l'Afghanistan. Nous sommes fermement convaincus que la meilleure chance pour l'Afghanistan de parvenir à une paix négociée commence avec la stabilité du Gouvernement d'union nationale, l'efficacité des forces nationales et l'appui des pays voisins. Il est donc particulièrement important que les Gouvernements afghan et pakistanais s'emploient à établir une relation plus forte. Il ne s'agit pas seulement de stopper l'escalade d'incidents comme celui qui a eu lieu la semaine dernière au poste frontière de Torkham, mais aussi de contrer la menace commune générale que pose l'extrémisme violent. Je suis fermement d'avis que les intérêts à long terme de l'Afghanistan et du Pakistan sont en phase. Leur succès dépend hautement de la conscience qu'ont les deux pays de cela.

Je voudrais terminer avec cette dernière réflexion : l'Afghanistan continue de faire face à d'importantes difficultés en matière politique, économique et de sécurité. Au sommet de Bruxelles et à la conférence de Varsovie, et ici au Conseil, nous avons une chance réelle de montrer au Gouvernement d'union nationale et au peuple afghan qu'ils ne sont pas seuls face à ces défis. Nous devons continuer de renforcer l'armée, d'appuyer l'économie et de mobiliser l'appui régional et international. De la sorte, nous pouvons aider à faire que 2016 soit – pour reprendre les mots de l'Ambassadeur de l'Afghanistan – non pas l'année de la survie, mais l'année de la consolidation.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de son exposé sur le rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2016/532). Nous remercions vivement M. Haysom et apprécions son travail et sa contribution s'agissant d'aider les autorités et le peuple afghan à relever le grand défi de la paix et d'une vie meilleure. Nous saluons l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui s'acquitte de son mandat dans des conditions extrêmement difficiles alors que l'Afghanistan s'efforce d'édifier une société fondée sur les valeurs fondamentales de la paix, des droits de l'homme et de l'égalité sociale.

Le présent débat nous donne l'occasion d'évaluer les changements intervenus en ce qui concerne la situation politique et les conditions de sécurité et des droits de l'homme, ainsi que les événements régionaux et internationaux intéressant l'Afghanistan. La situation générale dans le pays, comme décrit dans le rapport du Secrétaire général, est très préoccupante. Au cours des trois derniers mois, le Gouvernement Afghan a continué de faire face à d'importantes difficultés en matière politique, économique et de sécurité. Toutefois, malgré une situation difficile, comme l'a souligné M. Haysom, d'importants progrès ont été enregistrés au cours des 10 dernières années. Les Afghans et la communauté internationale doivent faire tout mettre en œuvre pour que les acquis soient irréversibles. Nous regrettons vivement que l'élan initial en faveur d'un éventuel processus de paix avec les Taliban dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatérale sur le processus de paix et de réconciliation afghan, visant à faciliter un règlement pacifique du conflit entre le Gouvernement et les Taliban par le dialogue, n'ait pas abouti aux résultats souhaités.

Comme durant la période précédente, la situation en matière de sécurité est restée instable, marquée par des affrontements intenses et constants dans différentes régions du pays et des attentats terroristes perpétrés par les Taliban, avec des répercussions désastreuses sur la population civile. Nous notons avec consternation que plus de 1 900 victimes civiles ont été recensées au cours de la période couverte par le rapport, avec 60 % des décès attribués à des éléments non gouvernementaux. Le massacre aveugle de civils mérite notre condamnation la plus vive, et nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations, les droits de l'homme et le droit international humanitaire en cessant les attaques contre les civils et les infrastructures civiles.

La persistance et la généralisation des affrontements armés conjuguée à une très faible croissance économique génèrent une situation humanitaire précaire marquée par un nombre de plus en plus grand de déplacées à l'intérieur du pays et

accroissent le nombre de migrants afghans déjà en Europe. En revanche, l'accès humanitaire reste une source de préoccupation. Les incidents impliquant des travailleurs humanitaires sont en hausse, tandis que les fonds destinés à couvrir les dépenses relatives à l'alimentation, à la nutrition, aux soins de santé et aux programmes pour les réfugiés et les rapatriés ne suffisent pas à répondre à ces énormes besoins humanitaires.

Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont fait montre d'une résilience accrue malgré les pressions subies, notamment de nombreuses pertes en hommes et des taux élevés d'érosion naturelle des effectifs, qui font que la viabilité des forces restent un problème, comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport.

Il relève du bon sens commun que la stabilité et la prospérité à long terme en Afghanistan dépendent d'une réconciliation nationale, fondée sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la coopération régionale et internationale, le respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des uns et des autres.

L'Afghanistan a poursuivi ses initiatives de coopération régionale, en particulier dans les domaines de l'économie et de la sécurité. Au cours de la période considérée, la coopération régionale a semblé être l'évolution la plus vertueuse dans et autour de l'Afghanistan. L'accord signé entre le Président afghan, Ghani, le Président iranien, Rohani, et le Premier Ministre indien, Narendra Modi, relatif au transport et au transit de marchandises, qui devrait faciliter les échanges commerciaux entre les trois pays, et l'attachement des pays de la région au Processus d'Istanbul en tant que plate-forme de coopération régionale, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, sont une évolution dont il faut se féliciter, tout comme des consultations engagées par l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme à Kaboul avec des représentants du Gouvernement afin de savoir s'ils envisageaient d'établir une structure pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de lutte antiterroriste. À cet égard, nous saluons les efforts faits par les autorités afghanes pour renforcer leurs relations avec les partenaires régionaux dans les pays voisins afin de lutter contre le terrorisme et trouver un règlement politique à ce conflit qui dure depuis trop longtemps.

Nous prenons bonne note de l'engagement des autorités et des institutions afghanes à adopter des politiques et pratiques plus strictes pour combattre la corruption et à les traduire par des mesures concrètes pour renforcer la confiance de la population. Le programme de réformes du Gouvernement afghan commence à produire un changement réel dans les conditions de vie des Afghans. La lutte contre la corruption est un élément clef de ce programme. Nous nous félicitons de la création, par décret présidentiel, du Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, chargé de superviser l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, ainsi que des déclarations présidentielles sur les mesures prises pour intensifier la campagne de lutte contre la corruption.

En conclusion, nous sommes conscients que les difficultés rencontrées par l'Afghanistan sont immenses. Nous nous joignons au Secrétaire général pour nous féliciter de l'engagement pris par l'Afghanistan, avec la Chine, les États-Unis et le Pakistan, dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatérale sur le processus de paix et de réconciliation afghan, de trouver un accord négocié entre le Gouvernement et les Taliban afin de parvenir à la paix durable dont a besoin le peuple Afghan.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, nous voudrions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé sur la situation en Afghanistan et du courage avec lequel il s'acquitte de ses fonctions en tant que chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous avons suivi avec intérêt la déclaration faite par le Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal.

L'évolution de la situation en matière de sécurité en Afghanistan nous préoccupe vivement depuis de nombreuses années. Malheureusement, la situation va de mal en pis. Nous craignons que cette année, les groupes terroristes et l'opposition armée ne poursuivent leurs efforts visant à prendre le contrôle des villes d'une importance stratégique et de vastes étendues du territoire national. Les Taliban, annonçant le début de l'offensive du printemps, lancent systématiquement des attaques de grande envergure dans différentes régions de l'Afghanistan, essentiellement contre des populations civiles. La série d'attentats terroristes perpétrés le 20 juin dans diverses régions du pays ne fait que le confirmer. Je prie l'Ambassadeur Saikal de bien vouloir transmettre nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple afghans.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'influence croissante et l'augmentation du nombre des

combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Afghanistan, ainsi que par les efforts qu'il déploie pour absorber d'autres groupes d'opposition armés, notamment dans le nord du pays. Nous espérons que les dirigeants futurs de la MANUA, en particulier le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, accorderont la plus haute attention à ce phénomène dangereux.

Nous appuyons l'approche adoptée par le Gouvernement dans l'optique de la réconciliation nationale. Nous sommes prêts à contribuer à faire avancer le processus de négociations, notamment en adoptant une approche souple en ce qui concerne un éventuel assouplissement des sanctions imposées aux Taliban par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), si cela ne va pas à l'encontre des intérêts nationaux de l'Afghanistan.

Nous nous félicitons de la nomination d'une personnalité religieuse de premier plan, M. Gilani, au poste de chef du Haut Conseil pour la paix. Nous espérons qu'avec sa participation, un nouvel élan sera imprimé au processus de réconciliation nationale.

Nous prenons note de l'intention du Gouvernement afghan de promouvoir le dialogue avec l'opposition armée. Nous appuyons tous les efforts déployés dans ce sens. Toutefois, nous sommes convaincus que la réconciliation nationale ne sera durable que si elle découle véritablement d'une volonté nationale.

L'objectif principal du processus de réconciliation, qui est de faire participer le Mouvement des Taliban aux pourparlers de paix, n'a pas encore été atteint. Il semble que le Groupe de coordination quadrilatérale sur le processus de paix et de réconciliation afghan chargé d'organiser des pourparlers directs entre le Gouvernement et les Taliban n'a pas obtenu des résultats tangibles, malgré les décisions importantes qui ont déjà été prises dans ce cadre. Nous appelons l'opposition armée à se montrer à la hauteur de la responsabilité de l'État en ce qui concerne le sort de l'Afghanistan et de son peuple en mettant fin à ses activités militaires, en cessant ses actes de représailles et de terrorisme et en s'engageant dans un dialogue sérieux et de fond avec les autorités légitimes du pays.

La Russie est disposée à coopérer de façon constructive avec les autorités afghanes pour engager l'Afghanistan sur la voie de la stabilité et de l'indépendance et le débarrasser du terrorisme et de la menace que représentent les stupéfiants.

Nous prenons note de la prise de conscience croissante dans le monde de l'importance de la dimension régionale en vue du règlement du conflit en Afghanistan, ainsi que de l'augmentation du nombre d'enceintes régionales qui s'occupent des questions afghanes. Nous estimons qu'il importe de faire en sorte que les acteurs régionaux jouent un rôle déterminant dans ces activités. Nous sommes convaincus que les efforts visant à aider l'Afghanistan doivent être menés essentiellement par l'entremise des structures qui ont fait leurs preuves, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération, dont les membres, les observateurs et les partenaires de dialogue, incluent quasiment tous les pays de la région, y compris l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la demande officielle présentée par l'Afghanistan en vue de son adhésion à l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous appuyons activement les mesures prises par le Gouvernement afghan, qui ont été évoquées par l'Ambassadeur Saikal, en vue de promouvoir la coopération économique et l'intégration avec les pays voisins au sein de la région.

Nous estimons qu'il y aurait beaucoup à gagner en renforçant la coopération entre l'Afghanistan, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective en matière de lutte contre le terrorisme et les stupéfiants. Toutefois, dans ce contexte, force est de reconnaître que la nouvelle mission de l'OTAN, Soutien résolu, n'a pas encore atteint ses objectifs déclarés. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui font face avec courage à la menace terroriste, ont subi de lourdes pertes dans leurs combats contre l'opposition et ont beaucoup de mal à repousser efficacement les attaques de l'opposition. Nous prenons note de la décision prise par l'administration américaine de suspendre le retrait des troupes américaines de l'Afghanistan, ce qui montre qu'elle reconnaît que les problèmes de sécurité n'ont pas encore été réglés.

Il ne faut pas oublier que la Russie a voté pour la résolution 2189 (2014), relative au lancement de l'opération Soutien résolu, en partant du principe que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ferait rapport au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan dans le cadre de cette opération. L'OTAN et les États-Unis d'Amérique ont une responsabilité particulière s'agissant de former les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et de veiller à leur efficacité et à la sécurité en Afghanistan. Il est également essentiel de veiller à ce qu'aucune menace à la sécurité de pays tiers n'émane du territoire afghan.

Cela dit, la situation dans ce domaine – et je le dis franchement – est alarmante. Pour donner un exemple, la situation dans le nord de l'Afghanistan est caractérisée par une présence croissante des combattants terroristes étrangers et l'intensification des activités de l'EIIL.

Le problème de la drogue représente une menace grave pour la stabilité de l'Afghanistan, des pays voisins et du monde entier. Outre ses méfaits directs, la production de drogues représente aussi une importante source de financement du terrorisme. À cet égard, nous pensons qu'il importe que la communauté internationale redouble d'efforts en matière de lutte contre le trafic de drogues en Afghanistan. Nous ne nous faisons pas d'illusion quant aux chiffres publiés en 2015, qui font état d'une réduction importante de la production de l'opium en Afghanistan. Nous sommes préoccupés par les prévisions faisant état d'une augmentation notable de la culture du pavot à opium cette année.

La clef de l'amélioration de la stabilité de la situation en Afghanistan, ce sont des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes aptes au combat, à même d'assurer la paix et la stabilité dans leur pays sans un appui extérieur. En février, nous avons fourni gratuitement à l'Afghanistan des armes et des munitions pour répondre aux besoins de ses forces de sécurité. Nous continuerons d'aider Kaboul à former les membres des structures des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes par l'intermédiaire des services russes compétents, en particulier compte tenu de notre longue tradition de coopération et d'assistance mutuelle dans ces domaines. Nous poursuivrons ces efforts au niveau bilatéral et en coopération avec nos partenaires internationaux, et ce, indépendamment des changements d'approche des États-Unis, de l'OTAN et d'autres pays occidentaux s'agissant de la mise en œuvre des projets lancés conjointement avec la Russie visant à aider l'Afghanistan.

La coordination des efforts déployés par les grands acteurs extérieurs demeure la prémisse essentielle au règlement des principaux problèmes que rencontre l'Afghanistan. La concurrence pour le contrôle de zones d'influence doit être éliminée sans plus tarder, de même que l'ingérence dans ses affaires intérieures. Nous devons conjuguer nos efforts pour assurer la réconciliation nationale dans le pays, éliminer le problème du terrorisme et aider l'Afghanistan à se réengager sur la voie du développement durable. Nous insistons particulièrement sur le fait que la crise ne pourra être réglée que par des relations de bon voisinage, une coopération internationale et régionale ouverte et une collaboration avec le Gouvernement légitime de l'Afghanistan, dans le plein respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance publique sur l'Afghanistan. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, de son exposé et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, de sa déclaration.

La Chine condamne énergiquement les attentats terroristes qui ont été commis en Afghanistan le 20 juin. Nous exprimons notre profonde sympathie aux familles des victimes, ainsi que nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple afghans.

Dans l'ensemble, le Gouvernement d'union nationale afghan a fonctionné efficacement et a fait des efforts substantiels pour développer son économie, promouvoir la réconciliation et préserver la stabilité. Toutefois, le pays est toujours confronté à de sérieux problèmes d'ordre politique, économique et sécuritaire. Pour y faire face, il est nécessaire que toutes les communautés afghanes s'unissent et puissent compter sur l'attention, l'appui et l'assistance soutenus de la communauté internationale. Je voudrais insister sur les quatre points suivants.

Premièrement, l'amélioration de la situation en matière de sécurité est fondamentale pour la stabilité en Afghanistan. Récemment, les conditions de sécurité se sont dégradées dans le pays. Les affrontements armés intérieurs se sont aggravés, provoquant une hausse du nombre de victimes civiles. L'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida et d'autres forces terroristes en profitent pour renforcer leur présence en Afghanistan, compromettant ainsi gravement la sécurité et la stabilité du pays. La communauté internationale doit renforcer les capacités de légitime défense et antiterroristes de l'Afghanistan en augmentant l'assistance qu'elle lui apporte dans le secteur de la sécurité afin d'empêcher toute détérioration de la situation en matière de sécurité. Nous espérons que l'ONU renforcera son évaluation de la situation en matière de sécurité de l'Afghanistan, promouvoir la coopération entre l'Afghanistan et les pays de la région dans la lutte contre le terrorisme, les drogues et la criminalité transnationale, et créer conjointement des conditions propices à l'amélioration de la situation en matière de sécurité en Afghanistan.

Deuxièmement, la promotion de la réconciliation nationale est un moyen fondamental de parvenir à un règlement de la crise afghane. La Chine se félicite du récent accord de paix conclu entre le Gouvernement afghan et le Hezb-i-Islami en Afghanistan. Nous espérons qu'il servira d'exemple pour le processus de réconciliation nationale afghane. La communauté internationale doit continuer d'exercer une influence positive sur les parties concernées et appuyer sans réserve un processus de réconciliation sans exclusive dirigé et contrôlé par les Afghans. Les parties afghanes concernées doivent placer l'intérêt de la nation et du peuple au-dessus de tout et reprendre les pourparlers de paix dès que possible.

Troisièmement, le renforcement de la gouvernance est une garantie importante pour le développement de l'Afghanistan. En dernière analyse, les affaires afghanes doivent être gérées par les Afghans eux-mêmes. À la lumière de la stratégie de développement de l'Afghanistan et de ses besoins concrets, la communauté internationale doit fournir des ressources plus ciblées au Gouvernement afghan pour l'aider à gouverner le pays et à consolider les résultats de ses efforts d'édification de la nation. Avec à l'esprit la stabilité nationale et le développement dans la prospérité , toutes les communautés afghanes doivent renforcer leur unité et s'engager à résoudre leurs différends par le dialogue et la concertation.

Quatrièmement, la promotion du développement socioéconomique est indispensable pour la prospérité et la stabilité afghanes. La communauté internationale doit accroître son assistance à l'Afghanistan, appuyer les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour enrayer son ralentissement économique, promouvoir un développement socioéconomique global dans le pays, encourager et soutenir le Gouvernement dans ses efforts pour exploiter pleinement ses avantages géographiques et en termes de ressources, renforcer la coopération régionale avec l'Afghanistan dans les domaines des infrastructures, du commerce, de l'investissement et de la formation des ressources humaines, et promouvoir la coopération de l'Afghanistan avec les pays voisins dans leur intérêt mutuel afin qu'il puisse s'intégrer dans le développement robuste de la région.

La résolution 2274 (2016) appelle toutes les parties à participer activement à l'initiative « une Ceinture et une Route » et à d'autres initiatives dans le domaine de la coopération économique. Nous espérons que toutes les parties respecteront la résolution et participeront activement à asseoir la connectivité, la communication et la coopération économique dans la région. La Chine et l'Afghanistan entretiennent des relations de voisinage amicales. La Chine espère que l'Afghanistan parviendra à instaurer la paix, la sécurité, la stabilité et le développement aussi rapidement que possible. Le Chef de l'exécutif de l'Afghanistan, M. Abdullah, était récemment en visite en Chine. La Chine et l'Afghanistan ont signé conjointement plusieurs documents importants portant sur l coopération dans les domaines de l'économie, de la technologie, de la connectivité et de la communication, entre autres.

La Chine appuie fermement les efforts de l'Afghanistan en matière de lutte contre le terrorisme et continuera à lui fournir une assistance pour renforcer ses capacités en matière de sécurité.

La Chine appuie fermement le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan et est prête à continuer de jouer un rôle actif dans le mécanisme du Groupe de coordination quadrilatérale afin d'aider à promouvoir la réconciliation afghane.

La Chine soutient fermement l'intégration de l'Afghanistan dans les efforts de coopération régionale. Nous mettrons l'initiative « une Ceinture et une Route » en conformité avec la stratégie de transition et de développement nationale de l'Afghanistan et continuerons à contribuer à la réalisation rapide d'une paix et d'un développement durables pour les Afghans.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé et l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration. Nous remercions le Représentant spécial de ses éclairages sur les énormes défis sécuritaires, politiques et économiques auxquels se heurte l'Afghanistan, ainsi que de ses efforts persistants et inlassables pour oeuvrer à la paix avec des partenaires afghans.

Nous appuyons l'engagement indéfectible du Gouvernement afghan et les efforts qu'il mène pour réaliser l'unité nationale et parvenir à une stabilité durable, comme l'a à juste titre souligné l'Ambassadeur Saikal. Toutefois, si nous saluons l'action du Gouvernement afghan et des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, il est troublant de constater que les Taliban semblent gagner du terrain et sèment la terreur parmi une population vulnérable qui a déjà tant souffert. La série d'attaques atroces, qui ont été commises hier et dont les Taliban ont revendiqué la responsabilité, est un exemple de leur barbarie sans fin. À cet égard, nous

nous félicitons que le Conseil ait rapidement décidé de condamner ces attentats et d'exprimer sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement afghans, ainsi qu'avec les peuples et les Gouvernements népalais et indiens. Nous restons convaincus que nous devons continuer de lutter de manière globale contre les Taliban et les autres groupes terroristes et extrémistes violents qui opèrent en Afghanistan. Dans ce contexte, les efforts en cours pour gagner les cœurs et les esprits de la population afghane doivent être intensifiés afin de priver les Taliban de leur base d'appui.

Comme beaucoup d'autres pays qui souhaitent voir un Afghanistan pacifique, stable et prospère, la Malaisie fonde beaucoup d'espoir dans la capacité du Groupe de coordination quadrilatérale sur le processus de paix et de réconciliation afghan, qui a récemment été créé, d'organiser avec succès des pourparlers de paix directs entre le Gouvernement et les Taliban. Malheureusement, compte tenu de l'intransigeance constante des Taliban, de tels espoirs ne peuvent toujours pas être concrétisés. L'exécution récente du principal chef des Taliban, le mollah Akhtar Mansour, aurait, d'après certains analystes, compliqué les efforts du Groupe à cet égard. Dans un tel contexte, il est inutile de répéter que tout progrès sérieux sur la voie de la paix et d'une stabilité durables ne peut être accompli que dans le cadre d'un règlement politique pacifique entre les parties. Nous espérons que les membres du Groupe de coordination quadrilatérale continueront d'envisager tous les moyens de faciliter sans tarder des pourparlers directs entre le Gouvernement et les Taliban. À cet égard, la Malaisie observe avec satisfaction que le Gouvernement afghan est résolu à mettre en œuvre le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Le dialogue et la coopération solides du Gouvernement afghan avec les partenaires régionaux et la communauté internationale, y compris dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, sont encourageants.

Le sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui sera organisé à Varsovie le mois prochain et la Conférence de Bruxelles prévue en octobre offrent à notre avis aux partenaires des possibilités de renforcer et d'appuyer les efforts de reconstruction et de développement du Gouvernement afghan. Au niveau régional, la coopération visant à s'attaquer aux questions liées à la sécurité et à lutter contre la menace terroriste et extrémiste a jusque-là été encourageante. Il est impératif que le Gouvernement afghan, les partenaires régionaux et l'ONU continuent de déployer des efforts collectifs afin d'établir une structure pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de lutte antiterroriste dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Ma délégation prend également note du fait que le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2016/532) souligne, entre autres, l'augmentation du nombre de victimes civiles, dont un grand nombre sont imputables à des forces ou éléments hostiles au Gouvernement. Il n'est donc pas surprenant que les enfants continuent de souffrir de façon disproportionnée du conflit en cours, et représentent près d'un tiers de l'ensemble des victimes civiles.

La Malaisie estime que les progrès solides réalisés en vue de mettre fin au recrutement d'enfants par la Police nationale afghane sont prometteurs. La Malaisie appelle à la mise en œuvre intégrale du plan d'action et de la feuille de route, en particulier par la police locale afghane. Les enfants n'ont toutefois pas fini de souffrir. En effet, des groupes armés non étatiques et des groupes extrémistes violents continuent de recruter des enfants par la manipulation ou la contrainte à cause de la pauvreté. À cet égard, nous appelons toutes les parties au conflit à prendre les mesures nécessaires pour honorer leur obligation d'assurer la sûreté, la sécurité et le bien-être de tous les enfants dans le pays.

Il faut souligner que l'appui de la communauté internationale est particulièrement décisif pour le succès de cette entreprise de longue haleine. À cet effet, nous appelons à une coopération soutenue et renforcée entre le Gouvernement et l'ONU, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, ainsi qu'avec les acteurs et partenaires bilatéraux et les autres partenaires et parties prenantes internationaux.

Enfin, la Malaisie réaffirme son ferme appui aux efforts de réconciliation et de réintégration déployés par le Gouvernement afghan afin d'assurer un avenir sûr à tous les Afghans et de mettre fin aux activités des groupes extrémistes violents et terroristes.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : À l'instar des autres délégations, nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Haysom, de son exposé et de son dévouement en tant que Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous lui souhaitons plein succès dans sa prochaine mission.

L'Ukraine s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par l'observateur de l'Union européenne, et je voudrais moi aussi exprimer nos plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement afghans ainsi qu'aux peuples et gouvernements népalais et indiens suite aux terribles attaques terroristes qui ont frappé Kaboul et le Badakhshan hier.

Nous tenons à mentionner certains progrès importants accomplis par le Gouvernement afghan dans la stabilisation de la situation politique dans le pays depuis la dernière séance du Conseil consacrée à cette question (voir S/PV.7645). On ne peut que se féliciter de la nomination de candidats en vue de pourvoir des postes clefs au sein du Gouvernement dans le secteur de la sécurité, de l'approbation de leur nomination par l'Assemblée nationale, de la promotion des réformes législatives relatives aux élections et de la lutte contre la corruption et le terrorisme.

Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que la préparation des élections au parlement et au conseil de district, prévues en octobre et attendues de longue date, a été entravée par des désaccords sur le processus électoral et par le manque de clarté concernant la nomination des responsables des organes chargés de l'administration des élections. Si l'impasse politique actuelle et les menaces à la sécurité posées par les groupes terroristes servent d'excuse pour retarder les élections, ce retard prolongé provoquera un nouveau morcellement de l'élite politique en Afghanistan et occultera la légitimité du corps législatif.

Nous considérons que, pour assurer la croissance économique du pays, le Gouvernement doit s'attacher à combler le déficit budgétaire et à lutter contre la pauvreté et le chômage, comme le prévoit le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Il faut également mener à bien la coopération avec les institutions financières internationales et les organisations de commerce internationales compétentes afin de poursuivre la mise en œuvre du programme gouvernemental de réforme économique.

Nous déplorons le fait que les efforts du Groupe de coordination quadrilatérale n'ont pas abouti à de réelles chances de faire progresser le processus de réconciliation nationale et d'organiser des pourparlers de paix directs entre les factions des Taliban et les représentants du Gouvernement afghan. Encore plus grave, la campagne d'insurrection actuellement menée par différents groupes terroristes et extrémistes violents se poursuit afin de nuire à la stabilité de l'Afghanistan aux niveaux politique et économique et en matière de sécurité.

L'offensive de printemps annuelle menée par les Taliban et la série d'attaques terroristes meurtrières qui a suivi ont choqué le monde par le nombre de victimes. À cet égard, nous saluons le courage dont fait preuve la nation afghane pour résister à cette menace terroriste et empêcher l'insurrection d'étendre sa présence sur le terrain. Nous appelons l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts de l'Afghanistan, y compris en renforçant ses capacités de lutte contre le terrorisme.

Nous saluons également les efforts déployés par les partenaires internationaux de l'Afghanistan pour combattre les Taliban, en particulier l'élimination, le 21 mai, de son chef, le mollah Akhtar Mansour. Néanmoins, l'élection rapide du successeur du mollah Akhtar Mansour, Haibatoullah Akhoundzada, et de ses adjoints, qui entretiennent des liens étroits avec Al-Qaida au sein du réseau Haqqani, ont démontré la ténacité de la menace posée par les Taliban. Certains spécialistes ont annoncé qu'il y aurait un recul des hostilités pendant que les nouveaux dirigeants des Taliban cherchent à obtenir des déclarations d'allégeance des commandants sur le terrain. Néanmoins, il existe un risque d'intensification de l'insurrection, ces commandants essayant d'étendre leur influence et leur base d'appui afin de négocier avec Haibatoullah Akhoundzada pour des privilèges. Il est également très inquiétant que le nouveau chef des Taliban n'ait jamais été inscrit sur la liste pertinente des sanctions imposées par l'ONU. À cet égard, nous nous associons à ceux qui demandent que cet oubli soit réparé sans tarder. L'Ukraine appelle de nouveau les membres de la communauté internationale à même d'exercer une certaine influence sur les Taliban à en user pour encourager leurs dirigeants à renoncer à attaquer la nation afghane et à participer sérieusement aux négociations de paix.

La protection des civils en Afghanistan est une question de plus en plus complexe, compte tenu notamment de l'offensive actuellement menée par les Taliban. Le nombre toujours croissant de victimes, en particulier parmi les femmes et les enfants, et les déplacements importants de ceux qui sont contraints d'abandonner leur foyer ou de chercher refuge appellent toute notre attention. La protection des installations humanitaires, médicales et des établissements de santé dans les situations de conflit armé est un autre aspect de ce problème. Le mois dernier, le Conseil de sécurité

a envoyé un message fort concernant cette question pressante en adoptant la résolution 2286 (2016).

Néanmoins, comme le souligne le dernier rapport (S/2016/532) en date du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, des organismes de santé et humanitaires des Nations Unies, des organisations internationales et non gouvernementales, y compris celle qui mènent des activités de déminage, continuent d'être la cible de fouilles arbitraires, de menaces, d'actes de pillage et d'enlèvements de la part de toutes les parties au conflit. Cela constitue une violation flagrante du droit international humanitaire.

Ces faits nous préoccupent vivement et nous appelons toutes les parties à respecter l'obligation juridique et le devoir moral essentiel de protéger les civils en période de conflit armé et d'assurer leur accès sans entrave à l'aide humanitaire. Nous appelons également le Gouvernement afghan à enquêter systématiquement, avec l'appui de la MANUA, sur toutes ces violations et à traduire les responsables en justice.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons dès l'entame de notre intervention condamner les récents attentats terroristes du 20 juin qui ont fait des morts et des blessés à Kaboul et Badakhchan. Nous faisons part de notre solidarité au peuple et au Gouvernement afghans, et présentons nos condoléances aux proches des victimes qui ont péri dans cette terrible attaque terroriste.

Par ailleurs, nous tenons à remercier M. Nicholas Haysom, Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de ses efforts louables en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan, en tant que Représentant spécial du Secrétaire général. Puisqu'il présente aujourd'hui son dernier exposé au Conseil de sécurité en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et de Chef de la MANUA, nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses travaux futurs. Nous tenons aussi à exprimer notre appui à l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, qui va reprendre les rênes de la MANUA. Nous remercions également de sa déclaration le Représentant permanent de l'Afghanistan, notre ami l'Ambassadeur Mahmoud Saikal.

La République bolivarienne du Venezuela suit avec préoccupation le contexte politique et de sécurité sensible en Afghanistan, lequel reste émaillé de défis de taille pour ce pays. Le processus de dialogue avec l'insurrection talibane a été considérablement freiné par le refus de ce groupe armé de participer aux pourparlers de paix, ainsi que par l'ingérence étrangère. C'est pourquoi il est indispensable de créer un climat politique propre à faire avancer le programme de changement proposé par le Président Ashraf Ghani, avec le concours de tous les acteurs de la société afghane, dans un processus pris en main par les Afghans et exempt d'interventionnisme étranger.

Dans ce contexte, le renforcement du dialogue et de la confiance mutuelle entre toutes les parties est fondamental pour consolider la paix; il est donc nécessaire de redoubler d'efforts dans ce sens, avec l'accompagnement de la communauté internationale. Les accords de paix que les autorités afghanes ont obtenus avec le groupe Hezb-i-Islami (Gulbuddin) revêtent un intérêt particulier, en incitant les autres groupes d'opposition à participer eux aussi à des initiatives similaires avec les autorités afghanes, de manière à poursuivre sur la voie de la réconciliation nationale.

Le Venezuela appelle de nouveau l'insurrection talibane à rejoindre résolument les pourparlers de paix. Nous nous faisons l'écho des propos du Secrétaire général lorsqu'il souligne que des pourparlers directs entre les Taliban et le Gouvernement afghan sont essentiels à cette dynamique. Et dans le même esprit, nous apprécions le rôle positif que joue le Groupe de coordination quadrilatérale qui comprend l'Afghanistan, la Chine, le Pakistan et les États-Unis, pour appuyer le dialogue de paix et la réconciliation nationale entre le Gouvernement afghan et les Taliban.

Les conditions de sécurité ont souffert de la poursuite des opérations militaires menées par les Taliban. À cet égard, nous voyons avec préoccupation la hausse du nombre d'affrontements armés en 2016, affrontements qui frappent particulièrement les régions de l'est et du sud-est. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2016/532), 2016 présente des taux de violence supérieurs à ceux enregistrés en juin 2014.

L'Afghanistan est également déstabilisé par la présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), dont les cellules, selon le rapport du Secrétaire général (S/2016/92) soumis en application de la résolution 2253 (2015), se trouvent dans le sud et l'ouest de l'Afghanistan. Plus de 1000 combattants terroristes étrangers opèrent dans le pays. L'EIIL et autres groupes terroristes font donc peser une grave menace sur la paix et la stabilité de l'Afghanistan et de la région, menace qui doit être combattue dans le cadre de la coopération internationale.

Au plan politique, nous prenons acte des progrès récents accomplis en matière de consolidation des institutions du pays, après la nomination de fonctionnaires à des postes de haut niveau, aussi bien au Bureau du Procureur qu'au Ministère de la défense. De même, nous saluons l'initiative du Président Ghani et l'engagement qu'il a pris d'organiser les élections au Parlement et aux conseils de districts en octobre 2016, élections qui seront appuyées par la MANUA. À cet égard, le Venezuela tient à mettre en exergue le travail constructif effectué par la MANUA, en coordination avec le Gouvernement. Le rôle de la Mission a été essentiel dans la promotion de la paix, de la réconciliation nationale, de la coopération régionale et du développement économique et social. Nous remercions la Mission et rendons hommage aux efforts qu'elle déploie en faveur de la reconstruction du pays.

S'agissant de la politique d'autonomisation de la femme dans le cadre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, nous tenons à souligner les échanges qui ont lieu entre la MANUA et le Ministère afghan des affaires féminines pour renforcer les services de protection des femmes et éliminer les violences faites aux femmes. L'ouverture de 23 centres chargés de cette thématique atteste de l'engagement du Gouvernement afghan en la matière, et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie.

Notre pays espère que le dialogue et la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan se renforceront, ce qui contribuera à la stabilité de la région. Les antagonismes politiques observés entre les deux nations doivent être surmontés dans l'intérêt de leurs peuples. Face aux défis communs auxquels ils se heurtent dans les domaines politique, économique et de la sécurité, il faut que les autorités des deux pays parviennent à une meilleure entente, afin de triompher de la méfiance et des problèmes qui les touchent. Nous sommes heureux que la coopération régionale entre l'Afghanistan, l'Inde et l'Iran se soit renforcée pour aboutir à la signature d'un accord tripartite relatif au transport et au transit de marchandises, lequel facilitera le commerce entre ces États et les pays d'Asie centrale. La poursuite des visites de haut niveau dans le pays illustre sans équivoque cette tendance à privilégier le dialogue et à rechercher, dans la région elle-même, la solution à des problèmes d'intérêt commun.

La conférence internationale consacrée au développement de l'Afghanistan, qui doit se tenir à Bruxelles en octobre prochain, revêt une grande importance pour la promotion de la stabilité, de la sécurité et du développement économique et social de cette nation. Nous encourageons en conséquence la communauté internationale à continuer d'appuyer le peuple et le Gouvernement afghans en leur fournissant les ressources et les capacités nécessaires au développement complet du pays. Il convient de souligner que l'amélioration des conditions de sécurité aura une incidence positive sur la dynamique politique, économique et sociale de l'Afghanistan.

Le trafic de stupéfiants continue de faire peser de graves menaces sur la paix et la stabilité de l'Afghanistan, tout en constituant un problème de santé publique lourd de conséquences pour la population du pays. Comme l'indique le rapport, le produit intérieur brut de l'Afghanistan provient pour 7 % du trafic de stupéfiants. En dépit de la baisse importante accusée par le montant brut de la valeur des opiacés, l'insurrection talibane s'appuie sur le trafic de stupéfiants pour financer ses activités terroristes. Nous prenons acte des efforts déployés par le Gouvernement en la matière, avec l'assistance de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous rappelons que lutter efficacement contre les drogues exige une coopération internationale, et notamment celle des pays voisins, afin de prévenir, combattre et éliminer ce fléau.

Le conflit armé en Afghanistan continue de frapper la population civile, la principale victime des affrontements armés entre les parties. D'après le rapport, 600 personnes ont perdu la vie et 1 373 autres ont été blessées au cours de la période considérée, ce qui représente une augmentation de 2 %. Selon le rapport présenté par la MANUA, les femmes et les enfants sont les groupes les plus touchés par la spirale de la violence; en 2015, le nombre de femmes tuées a augmenté de 37 %, et le nombre d'enfants de 34 %. Là encore, nous sommes préoccupés par la détention de garçons et de filles accusés d'affiliation avec des groupes armés.

Pour terminer, nous souhaitons encourager le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts en faveur d'un processus politique large et sans exclusive, qui puisse aboutir à l'instauration d'une paix solide et durable et lui permette de reprendre le contrôle de l'intégralité de son territoire et de l'intégralité de ses ressources, en renforçant l'État et ses institutions, au bénéfice de son peuple, lequel souffre depuis tant d'années de la guerre et de la violence.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais remercier le Représentant

spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, du travail qu'il a réalisé au fil des presque cinq années passées auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que de son engagement et des efforts qu'il a consentis pour s'acquitter de la tâche difficile qui lui avait été confiée.

L'Uruguay appuie la déclaration à la presse qui a été adoptée ce jour par le Conseil de sécurité, et qui condamne dans les termes les plus énergiques les attaques terroristes qui ont eu lieu hier en Afghanistan. Nous réaffirmons une nouvelle fois notre solidarité avec les proches des victimes.

L'Uruguay est préoccupé par la situation en Afghanistan, qui demeure confronté à des difficultés croissantes dans un contexte marqué par la dégradation des conditions de sécurité dans le pays, une nouvelle offensive des Taliban, l'envenimement des tensions politiques internes et la lenteur de la croissance économique, et ce en dépit des efforts que déploient le Gouvernement d'union nationale, les pays de la région et la communauté internationale.

Dans ce contexte, nous renouvelons une fois de plus notre appui aux activités de la MANUA et appelons le Gouvernement et la MANUA à renforcer leur collaboration, guidés par un esprit d'initiative et d'appropriation nationales et en tenant compte du fait qu'il reste d'importants défis à relever pour la reconstruction et la stabilisation du pays.

À cet égard, nous appuyons l'action du Groupe de coordination quadrilatérale et saluons l'attachement des États qui en sont membres au processus de paix, et nous espérons que ce mécanisme continuera d'être revitalisé dans les plus brefs délais en faisant participer tous les acteurs qui contribuent au dialogue pour la paix. Il est essentiel de poursuivre les efforts visant à instaurer un dialogue direct entre le Gouvernement et les Taliban, et ce dès que possible. De même, l'Uruguay appuie la prompte conclusion du projet d'accord de paix initié il y a un mois entre le Gouvernement afghan et le groupe Hezb-i-Islami, lequel accord marquera une avancée importante vers l'apaisement de la violence et de l'instabilité dans le pays.

De même, dans ce contexte, il est fondamental de renforcer les institutions nationales afghanes. Il est également nécessaire que le Gouvernement d'union nationale continue de renforcer son engagement à mettre en place des réformes électorales afin que les élections programmées pour cette année se déroulent dans un climat démocratique, transparent et avec les garanties nécessaires.

L'Uruguay encourage les autorités afghanes à continuer d'adopter des mesures de lutte contre la corruption dans l'administration publique et à pourvoir les postes qui demeurent vacants au sein du Cabinet. Cela permettra de renforcer la stabilité politique face à l'intensification de l'insurrection et à la prolifération des opposants politiques.

L'Uruguay est particulièrement préoccupé par les effets de l'instabilité actuelle sur la population civile, laquelle instabilité a par ailleurs eu des effets néfastes en entravant l'accès de milliers d'enfants aux soins de santé et en perturbant leur scolarité. Nous sommes également préoccupés par la teneur du communiqué de la MANUA en date du 2 juin, qui fait état d'une vague d'enlèvements, de prises d'otages et d'exécutions sommaires de civils au cours des dernières semaines.

Il convient de souligner que la situation humanitaire s'est détériorée du fait de l'intensification des déplacements de populations dont la survie est menacée, du fait de l'insécurité liée au conflit, et ce dans un contexte opérationnel de plus en plus difficile pour les acteurs humanitaires sur le terrain.

Dans ce contexte, et compte tenu du fait que selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2016/532), les civils sont à la fois victimes d'éléments opposés au Gouvernement et des forces gouvernementales, l'Uruguay estime qu'il est indispensable que toutes les parties respectent les obligations qui découlent du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

De même, nous appelons au plein respect des dispositions de la résolution 2286 (2016), relative à la protection des hôpitaux et du personnel humanitaire qui fournit des soins médicaux en période de conflit armé, en tenant compte de leur inviolabilité et de l'importance des soins qu'ils fournissent à la population civile.

L'apaisement à long terme de l'instabilité et de l'insécurité en Afghanistan dépendra en grande partie de l'adoption de mesures fermes en vue d'instaurer une paix durable. À cette fin, il est fondamental de continuer à appuyer les efforts que déploie le pays pour atténuer les problèmes humanitaires, consolider la transition politique et promouvoir l'activité économique et le développement global du pays.

Enfin, l'Uruguay condamne le recours à la violence contre la population civile, et il est consterné par les agissements des Taliban et des groupes associés à l'État islamique, dont les actes tuent des civils innocents et sans défense. À cet égard, nous estimons qu'il est capital de renforcer la lutte contre le terrorisme dans la région, en particulier en adoptant des mesures plus fermes pour en tarir les sources de financement, qui sont étroitement liées au trafic important de drogues illégales signalé dans le pays.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je commencerai par remercier chaleureusement Nicholas Haysom et l'Ambassadeur Saikal pour leur présence aujourd'hui ainsi que pour leurs présentations respectives. Je m'associe par avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne, et souhaiterais formuler ici trois observations.

La première, pour saluer le fait que l'Afghanistan continue d'avancer dans sa transition, comme en atteste la poursuite des réformes engagées par le Gouvernement depuis septembre 2014. Les récentes nominations à d'importantes fonctions gouvernementales et postes de gouverneur doivent être saluées. La France réitère ici son plein soutien au Gouvernement afghan et l'encourage à continuer ces efforts. Je voudrais également réaffirmer l'engagement de mon pays à coopérer avec l'Afghanistan dans les domaines définis par l'important Traité d'amitié et de coopération qui lie nos deux pays depuis 2012.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2016/532), et c'est ma deuxième observation, les circonstances restent cependant très difficiles et les défis nombreux. Outre la nécessaire poursuite des réformes dans les domaines politique et économique, la priorité continue d'être la fin des combats et le rétablissement de la sécurité, et cela de manière durable. Les récents attentats, en particulier celui d'hier et celui perpétré à Kaboul le 19 avril dernier, qui a fait 64 morts et 327 blessés, démontrent que la situation reste fragile. Je tiens ici, au nom de la France, à exprimer à nouveau toutes nos condoléances pour ces drames et à saluer le courage et la résilience des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, qui, outre les Taliban, doivent également faire face à la menace posée par les groupes terroristes affiliés à Daech.

Le refus des Taliban de répondre à l'offre de discussions directes avec le Gouvernement afghan, formulée par le Groupe de coordination quadrilatérale, est bien évidemment une déception pour la communauté internationale. Cela ne peut qu'inutilement prolonger les violences et les souffrances du peuple afghan. La France souhaite que ce dialogue puisse reprendre au plus vite, en vue de mettre un terme au conflit et d'avancer vers une réconciliation nationale. La France appelle également tous les pays de la région à soutenir activement la stabilisation de l'Afghanistan et à contribuer positivement à l'établissement d'une paix durable dans ce pays. Dans ce contexte, les perspectives d'ouverture économique vers l'Asie centrale et l'Iran sont positives.

Par ailleurs, l'économie illicite, la corruption ainsi que la production et le trafic des drogues doivent être activement combattus par l'Afghanistan et ses partenaires de la région, car ce sont également des obstacles majeurs au rétablissement de la sécurité et au développement de ce pays.

Enfin, c'est ma troisième et dernière observation, ce contexte fragile rend le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan d'autant plus important pour aider le pays à avancer vers davantage de stabilité, de prospérité et de démocratie. Le soutien des Nations Unies, en particulier, reste essentiel, notamment pour permettre à la population de bénéficier de services essentiels et de l'assistance internationale.

La France est particulièrement attachée au rôle de bons offices de la MANUA. La résolution 2274 (2016), adoptée en mars dernier, a permis de réaffirmer la volonté de la communauté internationale de poursuivre son soutien à l'Afghanistan. Il est indispensable que les Nations Unies continuent de disposer des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par cette résolution. Le Sommet de l'OTAN à Varsovie, les 8 et 9 juillet, et la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, le 5 octobre, devront réaffirmer le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan et au processus que conduit le Gouvernement d'unité nationale.

Je voudrais pour conclure saluer à nouveau l'action menée par Nicholas Haysom en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUA et lui souhaiter beaucoup de succès dans ses futures fonctions. La France se réjouit de pouvoir continuer à coopérer étroitement avec son successeur, M. Yamamoto.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à la Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Suède.

Mme Söder (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux membres du Conseil pour exprimer mes sincères condoléances aux peuples afghan, indien et népalais suite aux terribles pertes en vies humaines provoquées par l'attentat perpétré par les Taliban hier à Kaboul.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2016/532) et surtout le Représentant spécial Haysom de son exposé et de tous ses efforts. Je saisis aussi cette occasion pour le remercier de ses états de service remarquables en Afghanistan et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Comme d'autres, nous souhaitons la bienvenue à son successeur au poste de représentant spécial, M. Tadamichi Yamamoto, qui peut compter sur notre plein appui dans son importante mission.

La Suède souscrit à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne, mais je voudrais faire quelques observations complémentaires, principalement sur la responsabilité et le rôle de la communauté internationale.

Aux côtés du Gouvernement d'unité nationale, qui a tout notre soutien, la communauté internationale doit continuer d'investir dans la paix durable en Afghanistan. Le succès pour parvenir à la paix, à la sécurité et au développement suppose de s'attaquer aux causes profondes des problèmes, au moyen de partenariats forts et d'une appropriation nationale véritable. Nous le savons bien nous qui aidons l'Afghanistan depuis plus de trois décennies, dans l'ensemble du pays, avec un accent particulier sur l'éducation et la santé, ainsi que les femmes et les filles.

Deux grandes échéances attendent la communauté internationale cette année : la réunion de la mission Soutien résolu de l'OTAN, qui aura lieu à Varsovie en juillet, et la conférence des donateurs qui se tiendra à Bruxelles en octobre. L'avenir du soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan sera déterminé à l'occasion de ces conférences. Des financements prévisibles et durables sont une condition *sine qua non* du succès. Nous avons déjà rendu public notre engagement substantiel à long terme, puisque nous avons l'ambition de contribuer environ 1,2 milliard de dollars tout au long de la Décennie de la transformation (2015-2024). Nous encourageons tous les pays qui sont actifs dans la région, et la communauté internationale dans son ensemble, à rester engagés et à nous rejoindre dans cette approche de long terme. Une assistance soutenue aux Forces nationales de défense et de sécurité afghane est également nécessaire. La Suède est fière de participer à la mission Soutien résolu.

La poursuite de la mise en œuvre des réformes indispensables, comme le stipule le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, est indispensable. Le respect de la Constitution afghane est un élément clef, et nous invitons le Gouvernement afghan à continuer de s'adresser à une large base politique. Des mesures supplémentaires pour lutter contre la corruption et l'économie illicite sont particulièrement importantes. Tous ces éléments sont déterminants pour édifier une société démocratique viable et renforcer la confiance dans l'État afghan.

Comme nous l'avons entendu, la sécurité demeure aujourd'hui un problème fondamental grave. Nous sommes particulier inquiets du nombre élevé de victimes civiles et de personnes déplacées recensé en 2015, et du fait que la situation ne s'arrange pas. La situation humanitaire dans le pays continue de poser de sérieux problèmes et, comme toujours, les femmes et les enfants sont les plus touchés. Tous les acteurs doivent veiller à ce que les civils soient protégés, conformément au droit international humanitaire.

Nous espérons tous une solution pacifique au conflit. C'est pourquoi, nous nous félicitons des efforts faits jusqu'ici cette année, et surtout du travail mené par l'Afghanistan, le Pakistan, la Chine et les États-Unis dans le cadre du Groupe de coordination quadrilatérale, ainsi que la volonté affirmée du Président Ghani et du Gouvernement afghan de convier les Taliban à la table des négociations. Nous encourageons le Gouvernement à continuer sur cette voie constructive. Nous sommes bien entendu disposés à appuyer le processus si on nous le demande.

L'engagement soutenu des pays de la région est également indispensable. Un environnement régional favorable est on ne peut plus nécessaire. Nous nous félicitons tout particulièrement de la formation d'un nouveau Haut Conseil pour la paix et du fait que plusieurs femmes fassent partie de la nouvelle structure, y compris au poste de vice-président. Nous sommes intimement convaincus que la participation des femmes à un éventuel processus de paix améliorera sensiblement les chances de réussite.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle primordial à l'appui du Gouvernement afghan. En outre, la Mission et son équipe dirigeante ont joué un rôle décisif dans les efforts pour parvenir à la paix, à la stabilité et au développement dans le pays. Elles sont des facilitateurs importants du dialogue et des consultations au sein de la communauté internationale. Nous appuyons le rôle important de la MANUA en termes d'accès humanitaire, de promotion des droits de l'homme et de bons offices à l'appui du processus de paix. La MANUA va demeurer un maillon essentiel de la présence internationale en Afghanistan dans un avenir proche.

Il nous faut reconnaître que de nombreux progrès ont été faits en Afghanistan ces 10 dernières années, toutefois les défis qui subsistent appellent notre attention constante et nous devons adopter une approche à long terme. Comme je l'ai dit plus haut, voilà très longtemps, en fait plusieurs décennies, que nous fournissons une assistance à l'Afghanistan. Le Gouvernement et le peuple afghans peuvent à n'en pas douter compter sur l'appui continu de la Suède dans leur quête d'un avenir pacifique et plus prospère. La communauté internationale ne peut pas se permettre d'oublier l'Afghanistan.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Sous-Secrétaire aux affaires étrangères et à la coopération internationale de l'Italie.

M. Amendola (Italie) (*parle en anglais*) : Puisque qu'il s'agissait de son dernier exposé en sa qualité actuelle, je voudrais tout d'abord me joindre aux remerciements et à la reconnaissance unanimes exprimés au Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom, pour son travail remarquable et son engagement enthousiaste à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) durant une période délicate de l'histoire de ce pays. Bien entendu, nous assurons le nouveau Représentant spécial Yamamoto de tout notre appui. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport très complet (S/2016/532).

L'Italie s'associe à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne, mais voudrait ajouter les remarques suivantes à titre national.

Comme l'Ambassadeur afghan l'a déjà souligné, la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan continuent d'être menacées par la poursuite des attaques violentes de la part des Taliban et d'autres groupes insurgés hostiles. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques ces actes barbares, tels les attentats commis hier à Kaboul et dans la province du Badakhchan. La MANUA a recensé un nombre sans précédent de victimes civiles du conflit, avec près de 2 000 victimes rien que pour le premier trimestre de 2016. Fait particulièrement inquiétant, les enfants représentent près du tiers de toutes ces victimes.

Le nombre des déplacés internes et les flux de migrants afghans ont considérablement augmenté, du fait également de la précarité de la situation économique. Dans ce contexte difficile, je tiens à redire que l'Italie appuie pleinement les efforts du Gouvernement d'unité nationale afghan en faveur de la paix et de la stabilité et pour préserver les avancées réalisées par l'Afghanistan ces 15 dernières années en termes de démocratie, de libertés fondamentales, de droits de l'homme et d'éducation des femmes et des filles.

L'objectif de la participation italienne à la mission Soutien résolu, en tant que nation-cadre pour la région de l'Ouest, est de fournir une formation et une assistance aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, aux côtés des autres membres de l'OTAN et d'autres partenaires. Les forces de sécurité s'acquittent avec grand courage et esprit de sacrifice de leur tâche de protection de leur pays et de sa population.

On ne peut guère maintenir une paix de longue durée en Afghanistan en l'absence d'un règlement politique. À cette fin, une collaboration efficace entre tous les acteurs régionaux est déterminante. Le terrorisme est une menace mondiale et déstabilisatrice. Nous appuyons, par conséquent, tous les efforts diplomatiques, tels ceux qui ont été entrepris par le Groupe de coordination quadrilatérale, visant à créer les conditions d'un processus dirigé et assumé par les Afghans en y associant les pays voisins et en établissant un dialogue constructif.

Ce processus ne peut s'arrêter, car un échec, dans le processus de paix, pourrait mettre en danger les résultats engrangés au fil des années dans le domaine des droits fondamentaux, et notamment des droits civils et sociaux, s'agissant en particulier des femmes et des filles – comme on l'a déjà dit – et consacrés dans la Constitution afghane. C'est l'un des piliers de la croissance démocratique de l'Afghanistan et de son partenariat avec la communauté internationale. Nous encourageons et appuyons également des initiatives telles que les projets d'interconnexion, d'échanges commerciaux et d'infrastructure visant à encourager l'intégration et la coopération économiques dans la région,

ce qui contribuerait notablement au développement et à la prospérité de l'ensemble de la région.

L'Afghanistan est le premier bénéficiaire de l'aide au développement de l'Italie, et réduire les fossés structurels du pays en matière de connexité représente l'un des principaux objectifs de notre coopération. C'est la première priorité de notre action au sein d'une Mission qui est la deuxième par l'importance en termes de contingents étrangers.

Le Gouvernement afghan a engagé un processus de réforme que nous appuyons. Il revêt une importance fondamentale pour la consolidation démocratique de l'Afghanistan et pour son autonomie. Les progrès accomplis dans des secteurs comme l'état de droit, la lutte contre la corruption, la gouvernance économique, la réforme électorale, et le respect des droits fondamentaux, des droits des femmes, ainsi que l'autonomisation des femmes sont essentiels. Nous félicitons, par conséquent, le Gouvernement de la détermination et de l'engagement dont il fait preuve sur le plan des réformes, ainsi que des résultats encourageants obtenus, tels que la hausse des recettes fiscales, les nominations à des postes clefs et les nouvelles mesures de lutte contre la corruption. Nous attendons avec intérêt de nouvelles réalisations tangibles fondées sur les principes de responsabilité mutuelle.

À l'approche de la conférence d'octobre à Bruxelles sur l'Afghanistan, de nouveaux progrès des réformes du Gouvernement afghan et de son programme de gouvernance, conjugués à l'appui soutenu de la communauté internationale, seront déterminants pour une croissance et une prospérité effectivement durables, dans l'intérêt de l'Afghanistan et de sa population. Comme l'a dit Nicholas Haysom, la paix n'est pas un luxe, mais une nécessité. Je pense – nous pensons tous – qu'il nous faut progresser dans cette voie.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Thoms (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier M. Nicholas Haysom de son exposé et de la remarquable impulsion qu'il donne, aux commandes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Dans le cadre de son mandat de Représentant spécial du Secrétaire général et, avant cela, de Représentant spécial adjoint, il a joué un rôle clef en réunissant la communauté internationale autour de l'Afghanistan, particulièrement dans des conjonctures décisives comme la dernière élection présidentielle.

L'Allemagne souscrit à la déclaration présentée par l'observateur de l'Union européenne.

L'Allemagne entend bien maintenir son appui à l'Afghanistan, aux côtés de ses partenaires internationaux et en coopération étroite avec le Gouvernement afghan. Sous la présidence de notre représentant spécial pour l'Afghanistan et du Pakistan, le Groupe de contact international lui a réaffirmé son appui, à l'occasion de sa dernière réunion, tenue à Istanbul le 5 juin. L'Afghanistan doit, de son côté, accomplir des progrès notables, avant la conférence de Bruxelles en octobre, sur le plan des réformes convenues.

La mise en œuvre des réformes électorales et économiques, ainsi que la lutte contre la corruption, sont au cœur du Cadre de responsabilité mutuelle. Le peuple afghan et la communauté internationale méritent de voir des résultats tangibles dans ces domaines : les réformes visant à stimuler le secteur privé, la création de débouchés sur le marché de l'emploi et un calendrier de réforme électorale et d'élections législatives clair et réaliste, qu'il faut également communiquer à la population afghane.

Tous les acteurs du système politique afghan ont une responsabilité dans la mise en œuvre des réformes, alors que le Gouvernement d'unité nationale entre dans sa troisième année de mandat cet automne. À cet égard, nous saluons les décisions prises hier par le Gouvernement afghan de confirmer les nominations du Directeur par intérim, Muhammed Masoom Stanezkai, et le Ministre de la défense, Abdullah Khan Habibi. Ces décisions sont un important message d'unité nationale. Des progrès visibles dans le domaine des réformes politiques et économiques prévues sont le seul motif justifiant aux yeux des mandants, les donateurs, le degré exceptionnel de soutien dont bénéficie l'Afghanistan.

La nécessité de réformes économiques et politiques m'amène directement à mon deuxième point : l'émigration. Les migrants afghans ont été en 2015 le deuxième groupe le plus nombreux de demandeurs d'asile en Allemagne. Globalement, les autorités allemandes ont enregistré l'année dernière autour de 154 000 Afghans. Cela constitue pour nous une cause de vive préoccupation, eu égard, également, à notre effort de longue haleine pour aider à la stabilisation de l'Afghanistan. Depuis le début de l'année, 38 000 autres ressortissants afghans sont arrivés en Allemagne. Face à une telle situation, des progrès s'imposent, très rapidement, dans la réduction des flux migratoires. Il est dans notre intérêt commun que les jeunes Afghans puissent voir qu'ils ont un avenir

dans leur propre pays. Nous notons l'engagement pris par l'Afghanistan d'honorer l'obligation qui lui est faite au plan international de réadmettre sur son sol ceux de ses ressortissants qui n'ont pas besoin de la protection internationale.

Un processus de paix inclusif dirigé et assumé par les Afghans demeure la seule voie viable d'un règlement durable du conflit. Il ne peut y avoir de solution exclusivement militaire. Bien que les pourparlers avec les Taliban restent une perspective lointaine, l'Afghanistan et ses partenaires peuvent faire beaucoup pour en jeter les fondements. Il est absolument fondamental de maintenir la porte ouverte. Nous appuyons tous les efforts déployés en ce sens par le Groupe de coordination quadrilatérale et les autres.

De notre point de vue, des progrès ne seront possibles que si toutes les principales parties prenantes au processus de paix en Afghanistan, en particulier les pays de la région, s'unissent autour de positions communes fondamentales et de cet effort conjoint. Les négociations avec le Hezb-i-Islami (Gulbuddin Hekmatyar) sont une bonne nouvelle, dont l'issue positive représenterait un message des plus positifs.

Nous sommes vivement préoccupés par le lourd tribut que le conflit continue de prélever parmi les civils afghans après le nombre record de victimes civiles enregistrées l'année dernière. Les enfants souffrent particulièrement de la barbarie continuelle de ce conflit. Comme le relève le Secrétaire général dans son rapport récent sur le sort des enfants en temps de conflit armé (S/2016/360), le nombre d'enfants tués ou mutilés en Afghanistan a augmenté de 14 % l'an dernier, ce qui marque une évolution abominable, hautement préoccupante. Si l'immense majorité de ces victimes sont le fait d'acteurs non étatiques, le Gouvernement peut cependant faire davantage pour protéger les enfants. Nous trouvons encourageants les échanges nourris dont prend l'initiative le Gouvernement avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé; même s'il est urgent, aussi, de mettre en œuvre les engagements souscrits.

Un autre domaine dans lequel nous espérons voir enregistrer davantage de progrès avant la conférence de Bruxelles est la question des femmes, et de la paix et la sécurité. L'adoption l'an dernier du plan d'action national sur la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et le symposium organisé récemment sur l'autonomisation des femmes afghanes à Kaboul étaient porteurs du message positif que les femmes ont fait d'immenses avancées en Afghanistan, au cours des dernières années, en tant que députés, médecins ou femmes d'affaires. Mais, là encore, la mise en œuvre du plan d'action national est déterminante; ainsi l'Allemagne espère-t-elle voir, par exemple, comme convenu, une mise en place rapide, cette année, des services chargés spécialement de diligenter les poursuites dans les affaires de violences à l'égard des femmes et des filles, dans 26 provinces.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier la MANUA, et Nicholas Haysom en personne, de l'excellent travail qu'ils accomplissent dans le domaine des droits de l'homme, en particulier en matière de surveillance des violations commises contre des enfants dans le conflit afghan.

L'Allemagne se joint à tous les amis et partenaires de l'Afghanistan pour dire haut et fort que nous n'abandonnerons pas l'Afghanistan en ce tournant critique. L'Allemagne entend poursuivre son appui à l'Afghanistan, en coopération étroite avec le Gouvernement afghan et nos partenaires internationaux.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'organisation du débat d'aujourd'hui sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom, de son exposé, qui, je crois comprendre, est peut-être le dernier qu'il fait ès qualités. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses futures entreprises.

Nous adressons nos compliments à l'Ambassadeur d'Afghanistan, M. Mahmoud Saikal, pour l'importante déclaration qu'il a faite. Nous lui présentons nos sincères condoléances suite aux pertes humaines et matérielles essuyées dans l'attentat à la bombe perpétré le 20 juin à Kaboul, dans lequel 20 personnes – non seulement de courageux Afghans, mais également des Népalais et des Indiens – ont perdu la vie.

S l'on ne compte pas les efforts déployés à cet égard par le Gouvernement et le peuple afghans, ainsi que la communauté internationale, nous notons que les conditions de sécurité en Afghanistan se sont cependant dégradées. Depuis le début de l'année, les Taliban ont poursuivi leurs attaques à un rythme sans précédent, et d'autres groupes armés commettent également des actes de violence. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2016/532), les affrontements armés ont

augmenté cette année par rapport à la même période en 2015. Cette situation a mis de nouveau en exergue la nécessité de renforcer l'engagement et l'action de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité doit examiner la détérioration des conditions de sécurité et les moyens de l'arrêter, car cela pourrait poser une grave menace aux gains réalisés par le peuple afghan ces 15 dernières années.

Les groupes et les individus qui commettent des actes de violence contre le peuple et le Gouvernement afghans ne peuvent pas se voir accorder refuge et ne doivent pas être autorisés à exercer un contrôle ou une influence sur quelque partie du territoire afghan que ce soit. Cela est, selon nous, essentiel pour une paix durable dans le pays. L'application effective du régime de sanctions du Conseil de sécurité, y compris celui qui a été créé en application des résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015), concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités associés, doit également être menée à bien de façon cohérente et avec persévérance afin d'avoir un fort effet dissuasif sur les entités et individus figurant sur la Liste. En outre, c'est pure folie que de constater que le chef d'une entité proscrite n'est pas encore désigné comme étant un terroriste. Comme l'a fait remarquer le représentant de la Nouvelle-Zélande, nous devons aborder cette question sans délai.

L'Afghanistan a notre plein appui pour renforcer ses capacités de défense à préserver son unité et son intégrité territoriale, meilleur antidote à l'aggravation de la situation sécuritaire dans le pays. Le 4 juin, le Premier Ministre indien, M. Narendra Modi, et le Président de l'Afghanistan, M. Ashraf Ghani, ont inauguré le barrage de l'amitié entre l'Afghanistan et l'Inde. Comme le Premier Ministre, M. Modi, l' a dit alors,

> « La capacité de l'Inde peut être limitée, mais notre attachement à l'Afghanistan est sans limites. »

Le 23 mai, l'Inde, l'Afghanistan et l'Iran ont également signé l'accord de commerce et de transit de Chahbahar, qui, nous l'espérons, ouvrira une nouvelle voie vers la prospérité et un accès fiable à l'Afghanistan.

Nous sommes fermement déterminés à appuyer l'Afghanistan dans diverses instances multilatérales et plurilatérales. L'Inde se réjouit d'accueillir la Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul, qui doit avoir lieu en décembre. Nous nous félicitons de la coopération des pays participants ainsi que des pays et des organisations qui appuient cette Conférence ministérielle et les événements connexes d'ordre politique, sécuritaire, économique, ou relevant du domaine de la connectivité et de la culture, qui seront organisés en amont de la Conférence.

Nous pensons que la voie de la réconciliation en Afghanistan doit suivre un processus dirigé et pris en main par les Afghans et qui respecte les lignes rouges tracées par le peuple afghan et la communauté internationale, en particulier celles relatives à la renonciation à la violence et au respect de la Constitution afghane. Les idées et la philosophie de la compréhension et de la réconciliation ont des racines profondes et anciennes ici. Cela me rappelle un fils célèbre de la région de Balkh, le poète soufi du XIIIe siècle, Roumi, qui disait,

> « J'ai toujours pensé que j'étais moi – mais non, j'étais toi et je ne le savais pas ».

Nous saluons le rôle joué par la MANUA pour fournir une aide aux différents secteurs de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan.

Je terminerai en rappelant les paroles du Premier Ministre, M. Modi, qui a dit que pour beaucoup, les engagements pris auraient une clause d'extinction, mais la relation de l'Inde avec l'Afghanistan est infinie. Nous tenons à réaffirmer notre ferme engagement et notre foi dans le courage du peuple et du Gouvernement afghans et dans leur volonté d'avoir un pays pacifique, prospère, uni, inclusif et démocratique.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

Mme Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2016/532), et le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, pour son exposé. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Je tiens d'emblée à condamner les attentats perpétrés à Kaboul et à Badakshan.

Et je tiens aussi à protester contre les observations injustifiées, fausses et gratuites faites par le représentant de l'Afghanistan à l'encontre de mon pays et de ses institutions publiques. La communauté internationale est bien consciente de la contribution et des sacrifices du Pakistan dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Il s'agit en effet d'une période sombre pour le peuple afghan, pour la région et pour la communauté

internationale, qui a investi beaucoup de sang et d'argent pour rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan. Le rapport du Secrétaire général constate qu'il n'y a eu aucune amélioration sensible de la situation politique, sécuritaire et économique en Afghanistan. Au contraire, les attaques menées par des groupes d'insurgés se sont intensifiées, il n'y a aucune perspective économique, le processus de réconciliation est gelé, les espoirs de paix disparaissent et la conjugaison de ces facteurs a accru les souffrances du peuple afghan et la menace à la paix et à la sécurité régionales. Le Sommet de Varsovie et la Conférence de Bruxelles donneront de nouveau à la communauté internationale la possibilité de fournir le soutien dont l'Afghanistan a évidemment bien besoin pour surmonter ces multiples défis à la paix et au développement. Mais, en fin de compte, c'est au Gouvernement afghan qu'il incombe d'honorer les engagements qu'il a pris envers son propre peuple.

Dans son rapport, le Secrétaire général rappelle le solide consensus international qui veut que seul un accord politique négocié permettra aux Afghans de parvenir à une paix durable. C'est précisément ce que mon pays propose depuis longtemps comme étant la seule voie pour mettre fin à des décennies de guerre et de souffrances en Afghanistan. Fort de cette croyance en une paix négociée, et en réponse aux demandes répétées du Président Ashraf Ghani, le Pakistan a accepté de faciliter les premiers pourparlers de paix directs entre le Gouvernement Afghan et les Taliban afghans à Murree en juin 2015. Ils ont été le début prometteur d'un processus visant à mettre un terme à la longue nuit du conflit afghan. Malheureusement, quelques jours avant la deuxième série de négociations, au cours desquelles les deux parties devaient également examiner la façon de procéder à une désescalade de la violence, les pourparlers ont été sabordés par des faits nouveaux qui sont bien connus.

Une autre période d'efforts concertés a abouti à la création du Groupe de coordination quadrilatérale en décembre 2015 à Islamabad, par lequel l'Afghanistan, les États-Unis, la Chine et le Pakistan s'engageaient à s'unir pour donner une impulsion décisive aux efforts de paix de l'Afghanistan. La communauté internationale s'est félicitée de cette évolution de la situation. Le Groupe a tenu cinq réunions au cours desquelles une feuille de route pour un processus de paix a été élaborée. Lors de sa réunion du 18 mai, le Groupe est convenu qu'un règlement négocié était l'option la plus viable. Des efforts déployés par le Pakistan et d'autres pays sont en cours en vue de la reprise rapide des pourparlers de paix. Malgré les « manœuvres » des deux parties afghanes, un dialogue revitalisé semble être à portée de main.

Ce processus a été détruit par l'attaque au drone des États-Unis le 21 mai, qui a tué le chef des Taliban, le mollah Akhtar Mansoor. Est-ce par hasard que, en moins d'un an, la possibilité d'une paix négociée en Afghanistan a été sabordée? L'attaque au drone des États-Unis sur notre territoire est une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Pakistan et une violation flagrante des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et des principes du droit international. Cette action inacceptable a également porté un coup au processus de paix afghan et aggravé l'intensité et la complexité du conflit afghan. Elle a soulevé des questions graves. La communauté internationale souhaite-t-elle une solution négociée ou militaire en Afghanistan? Est-elle prête à investir dans la guerre plutôt que dans la paix en Afghanistan? L'emploi de la force au cours des 15 dernières années n'a pas réussi à stabiliser l'Afghanistan. Le recours continu à des moyens militaires contribuera à déstabiliser plus encore la situation chez notre voisin et dans notre région. Le Pakistan déconseille une telle stratégie.

Hormis l'Afghanistan, le Pakistan a pâti plus que tout autre pays de l'intervention étrangère, du conflit et du terrorisme en Afghanistan au cours des 35 dernières années. Plusieurs milliers de civils et de membres des forces de sécurité pakistanais ont trouvé la mort aux mains des terroristes.

Je voudrais indiquer clairement quelles sont les politiques et priorités du Pakistan. D'abord et surtout, nous allons éliminer toutes les menaces terroristes à l'intérieur du Pakistan. L'opération Zarb-e-Azb, entreprise par le Pakistan, est la plus grande et la plus efficace campagne de lutte contre le terrorisme au monde. Elle mobilise plus de 180 000 membres de nos forces de sécurité. En deux ans, cette opération a obtenu des résultats sensibles pour débarrasser notre pays du terrorisme. Elle se poursuivra jusqu'à ce que nos objectifs soient atteints, et ces objectifs ne seront pleinement atteints que lorsque les sanctuaires et les refuges des terroristes qui ont fui en Afghanistan auront été éliminés. Nous demandons instamment au Gouvernement de Kaboul et à la coalition internationale d'agir contre les éléments de Tehrik-i-Taliban qui ont trouvé refuge en Afghanistan.

Deuxièmement, il est évident qu'un contrôle et une gestion efficaces des frontières sont essentiels pour empêcher les activistes de traverser la frontière

pakistano-afghane longue de 270 kilomètres. Le Pakistan a proposé il y a deux ans à l'Afghanistan un certain nombre de procédures opérationnelles permanentes concernant la frontière. Celles-ci n'ont toujours pas été arrêtées définitivement, tout comme la proposition que nous avons faite de mettre en place une commission frontalière conjointe. La gestion efficace des frontières est un droit souverain de mon pays. Le Pakistan prendra par conséquent des mesures de son côté de la frontière. Il est malhonnête de qualifier des mesures visant à contrôler la frontière et à endiguer le flux de migrants d'illégales. Il n'y a rien – je répète, rien – d'illégal aux constructions que nous pouvons ériger de notre côté de la frontière.

Troisièmement, nous devons gérer le problème connexe des trois millions de réfugiés afghans qui se trouvent toujours sur le territoire de mon pays depuis 35 ans. Notre hospitalité – et les défis posés par l'accueil de réfugiés dont la présence bat tous les records de durée dans le monde – doit être, à tout le moins, prise en compte et bénéficier du soutien de la communauté internationale. Mais nous espérons aussi que des mesures concrètes seront prises pour un retour rapide, digne et honorable des réfugiés dans leur pays d'origine.

Enfin, le Pakistan demeure disposé à appuyer un processus de paix sincère en Afghanistan, mais nous ne tolérerons pas les violations de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale, d'où qu'elles viennent. Ceux qui veulent recourir de nouveau à la solution militaire doivent revoir leur position et réfléchir aux conséquences. En outre, nous prions instamment le Gouvernement afghan de ne pas externaliser ses problèmes internes et de ne pas rejeter sur d'autres la responsabilité de ses propres échecs et omissions.

Le Groupe de coordination quadrilatérale reste un mécanisme viable pour promouvoir un véritable processus de paix, mais ce processus doit être mené avec patience et persévérance. Le succès ne sera assuré que lorsque les parties afghanes elles-mêmes arriveront à la conclusion qu'il n'y a pas de solution militaire à la guerre en Afghanistan et que la paix ne peut être rétablie que par le biais d'un dialogue sans conditions, ce qui suppose des compromis difficiles des deux côtés.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes condoléances au peuple et au Gouvernement afghans suite aux pertes en vies humaines causées par les attaques terroristes perpétrées hier à Kaboul par les Taliban.

Je remercie la France d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur de l'Afghanistan de sa déclaration ainsi, que M. Nicholas Haysom de son exposé et de sa présentation du dernier rapport du Secrétaire général (S/2016/532). Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions, et souhaitons la bienvenue à M. Yamamoto en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Mon gouvernement est préoccupé par l'instabilité de la situation en Afghanistan, qui continue d'être confronté à d'importantes difficultés dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Le rapport du Secrétaire général cite les « affrontements intenses et constants... [à] leur plus haut niveau depuis 2001 » (*S/2015/532*, *par. 3*) comme facteur principal contribuant à la détérioration de la situation dans le pays. L'incertitude quant à la tenue de pourparlers directs entre le Gouvernement et les Taliban est également préoccupante. Nous condamnons toutes les attaques violentes perpétrées par les Taliban et tous les autres groupes terroristes, ainsi que toute forme de coopération avec ces groupes, car nous estimons que cela les encourage dans leur comportement odieux, ce qui est par conséquent préjudiciable au rétablissement de la paix en Afghanistan. L'Iran renouvelle son appui à tout processus de paix dirigé par les Afghans.

Dans le même temps, l'émergence de Daech et des entités qui lui sont affiliées, notamment le dénommé État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, et l'apparition de toute une mouvance d'autres groupes terroristes et extrémistes comme le Mouvement islamique d'Ouzbékistan dans le nord et le Mouvement islamique du Turkestan oriental, sont autant de signes alarmants annonciateurs de nouveaux problèmes à l'avenir si nous ne nous y attaquons pas efficacement dès maintenant.

Aujourd'hui, le Gouvernement d'unité nationale afghan est au premier rang de la lutte contre le terrorisme. L'appui continu de la communauté internationale est absolument nécessaire pour aider le Gouvernement Afghan à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme et à faire face aux difficultés qu'il continue de rencontrer

dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Le renforcement de la coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et un moyen essentiel d'asseoir solidement la paix et la sécurité dans la région. Nous estimons que la coopération économique avec l'Afghanistan recèle un très grand potentiel, et sommes disposés à renforcer la coopération bilatérale, en particulier en ce qui concerne les questions de sécurité, la lutte contre les stupéfiants, les projets de développement, la coopération économique dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture et la recherche d'une solution durable au problème des réfugiés afghans.

Au cours de la décennie écoulée, l'Iran a aidé l'Afghanistan à mener à bien près de 300 projets d'infrastructure, de formation du capital humain et de renforcement des capacités, notamment en offrant chaque année des centaines de bourses d'études. Le 23 mai, les Présidents afghan et iranien ainsi que le Premier Ministre indien ont signé à Téhéran un accord tripartite relatif au transport et au transit de marchandises, qui devrait faciliter les échanges commerciaux entre nos trois pays et, peut-être, ceux d'Asie centrale. Cet accord offre en particulier à l'Afghanistan un accès à la mer grâce à l'aménagement du port iranien de Chabahar, ce qui sera extrêmement bénéfique pour l'Afghanistan, pays enclavé, et pour l'ensemble de la région. L'Iran et l'Afghanistan sont également déterminés à accroître leur connectivité, en mettant l'accent sur la voie ferrée Khaf-Hérat, sur le projet de voie ferrée longue de plus de 125 kilomètres dans la province de Farah et sur la construction d'un deuxième pont sur le fleuve Helmand. Un projet de couloir de transit trilatéral entre l'Inde, l'Iran et l'Afghanistan est également en cours.

Les stupéfiants font peser une véritable menace sur la région et au-delà, et la communauté internationale doit les combattre de manière sérieuse et globale. La progression du phénomène des stupéfiants est due à l'insécurité et à la pauvreté généralisées. Un soutien et un engagement robustes de la part des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont indispensables pour venir à bout de la menace des stupéfiants, en tant que problème social et de santé et, surtout, en tant que principale source de revenus pour les groupes extrémistes et terroristes.

Pour ce qui est des réfugiés, l'Iran continue de participer aux travaux de la Commission tripartite afin de planifier le retour volontaire, sûr, digne et progressif des réfugiés afghans. Il est très regrettable que, selon le rapport du Secrétaire général, l'année 2016 affiche le plus faible taux de retour de rapatriés depuis le début du programme de rapatriement librement consenti, en 2002, de nombreux rapatriés ayant choisi de ne pas retourner dans leur région d'origine et s'étant, pour beaucoup d'entre eux, installés dans les centres urbains. Nous accueillons favorablement tout effort contribuant à résoudre les principaux problèmes de réintégration rencontrés par les rapatriés et à formuler une stratégie globale de rapatriement librement consenti et de réintégration. Pour que les efforts en faveur du rapatriement volontaire soient couronnés de succès, il faudra avant tout répondre aux besoins légitimes des réfugiés qui sont rentrés en Afghanistan, ce qui souligne la nécessité de mobiliser un appui international accru à cette fin.

Au cours des dernières décennies, nous avons aidé d'aider des millions de réfugiés afghans, qui ne sont pas confinés dans des camps et qui ont un accès libre au marché de l'emploi en Iran, en dépit des difficultés que notre pays a connues, et nous continuerons de le faire. Cette année, 386 000 étudiants afghans sont inscrits dans nos écoles et universités, ce qui représente une augmentation de 36 000, grâce à la décision prise par le Gouvernement de scolariser tous les enfants, indépendamment de leur statut juridique. En ce qui concerne les soins de santé et les services médicaux, les réfugiés afghans continuent d'avoir accès aux services de santé publique dans le pays.

L'Iran continue d'apporter son plein appui à la promotion de la sécurité, de la stabilité et d'un développement global et durable en Afghanistan. Nous considérons en effet que la sécurité de nos frontières et de la région dépendent de la sécurité de l'Afghanistan. Nous appuyons les efforts déployés par la MANUA et les organismes des Nations Unies pour fournir à l'Afghanistan une aide au développement et à la reconstruction, grâce à un véritable engagement de l'ONU en faveur d'un partenariat durable avec l'Afghanistan, tel qu'indiqué dans le rapport final de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan. Nous devons mettre à profit le mandat de la MANUA et ses fonctions de bons offices pour renforcer les institutions et les capacités nationales dans les domaines d'action prioritaires, à la demande du Gouvernement.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) : En l’honneur de votre présidence, Monsieur le Président, qu’il me soit permis de vous remercier en français pour la possibilité qui m’est donnée de contribuer à ce débat au nom du Royaume des Pays-Bas.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Je m’associe à la déclaration qui sera prononcée par l’observateur de l’Union européenne.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé et exhaustif (S/2016/532) ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé, et le Représentant permanent de l’Afghanistan de sa déclaration. Je tiens à rendre un hommage particulier aux efforts, au dévouement et à l’engagement du Représentant spécial, Haysom à l’appui du peuple afghan, parfois dans des conditions très difficiles. Nous lui souhaitons plein succès en Afrique et nous souhaiterons en temps voulu la bienvenue au nouveau Représentant spécial, M. Tadamichi Yamamoto.

Je voudrais aborder trois points : la sécurité, la paix et la voie à suivre.

Pour ce qui est de la sécurité, le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan indique clairement que dans l’ensemble, la situation en matière de sécurité s’est détériorée depuis le début de l’année. Comme d’autres orateurs l’ont rappelé, hier encore, au moins 20 personnes ont été tuées et beaucoup d’autres ont été blessés suite à des attentats perpétrés à Kaboul et à Badakhshan. Nos pensées vont aux victimes et à leurs familles, et nous présentons nos condoléances au Népal, au Canada et à l’Afghanistan.

L’augmentation du nombre de victimes parmi les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes est alarmante. Je voudrais donc saluer le courage dont font montre le Gouvernement afghan et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans le cadre de leurs efforts visant à assurer la sécurité du peuple afghan. L’appui continu de la communauté internationale, y compris du Royaume des Pays-Bas, demeure nécessaire pour faire face à cette menace. Dans ce contexte, nous rappelons la décision du 20 mai des Ministres des affaires étrangères des pays participants de proroger le mandat de la Mission Soutien résolu au-delà de 2016.

S’agissant du processus de paix, le nombre des victimes civiles a augmenté récemment. Cette situation montre qu’un Afghanistan pacifique, stable et prospère doit devenir une réalité sans plus tarder. Une paix durable ne peut être réalisée qu’au moyen des efforts de réconciliation menés par les Afghans, avec l’appui d’un processus régional. Par conséquent, nous saluons l’attachement indéfectible manifesté par les pays de la région au Processus d’Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous nous félicitons du fait que le Groupe de coordination quadrilatérale ait réaffirmé son engagement en faveur du processus de paix le 18 mai. Les Pays-Bas sont prêts à appuyer les efforts de réconciliation, si besoin est.

En ce qui concerne la voie à suivre, la communauté internationale est présente en Afghanistan depuis plus d’une décennie, travaillant en collaboration étroite avec le Gouvernement afghan. Ensemble, nous avons observé des résultats très encourageants pour ce qui est du développement. La fourniture de services de soins de santé et d’éducation s’est améliorée de façon spectaculaire depuis 2001. Les femmes et les filles participent activement à la vie sociale, et l’Afghanistan a enregistré une forte augmentation du nombre de filles inscrites à l’école. Le Gouvernement d’union nationale a démontré son engagement à faire progresser son programme de lutte contre la corruption. En particulier, le Royaume des Pays-Bas se félicite la création d’un Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, et surtout de la création d’un tribunal spécialisé dans la lutte contre la corruption. La création de ces nouveaux organes renforcera les enquêtes menées en Afghanistan dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Le Royaume des Pays-Bas est un partenaire de longue date de l’Afghanistan et a apporté des contributions importantes dans les domaines de la paix, de la justice et du développement. Nous restons déterminés à apporter notre appui à l’Afghanistan tout au long de la décennie de transformation. Dans la perspective du Sommet de l’OTAN qui se tiendra à Varsovie et de la conférence de Bruxelles, les Pays-Bas sont en train de planifier leurs engagements pour l’après-2016, dans les domaines de la défense, du développement et de la diplomatie – les trois D.

Selon le rapport du Secrétaire général, le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent maintenir leur attention et leur engagement et œuvrer à un avenir meilleur au profit du peuple afghan. Le Gouvernement afghan doit montrer qu’il est résolu à mettre en œuvre les réformes nécessaires. La communauté internationale doit apporter l’appui nécessaire, en tenant

compte des défis auxquels l'Afghanistan est confronté. Le Royaume des Pays-Bas continuera à coopérer avec ses partenaires afghans et internationaux, tel que convenu dans le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Nous nous félicitons de la première ébauche du nouveau cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, que nous considérons comme très encourageante.

Pour terminer, nous, la communauté internationale, avons une responsabilité collective pour ce qui est de la stabilité et du développement en Afghanistan. Les Pays-Bas resteront engagés en faveur de l'Afghanistan tout au long de la décennie de transformation, dans le cadre d'une appropriation et d'une prise en main plus marquées du processus par les Afghans. Dans cet esprit, le Royaume des Pays-Bas continuera à appuyer l'Afghanistan et son peuple en tant que partenaire pour la paix, la justice et le développement.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général de son rapport sur l'Afghanistan (S/2016/532), le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé. L'Australie tient à exprimer sa profonde gratitude au Représentant spécial Haysom pour sa direction avisée, son dévouement et les excellents services qu'il a rendus durant quatre ans à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à l'Afghanistan. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions d'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud.

Nous voudrions également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Tadamichi Yamamoto et le féliciter pour sa nomination. M. Yamamoto s'est acquitté avec distinction de ses fonctions de Représentant spécial adjoint, et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui.

Au cours des trois derniers mois, la sécurité en Afghanistan s'est détériorée en raison de l'intensification des affrontements armés en 2016. Les attentats terroristes orchestrés par les Taliban continuent de causer d'énormes dégâts. Il s'agit notamment d'attaques visant les médias, le Gouvernement et les autorités judiciaires, dans le cadre desquelles des centaines de civils innocents sont tués et blessés. Nous condamnons dans les termes les plus forts les tactiques brutales et irresponsables des Taliban, qui prennent pour cible des civils. Nous voudrions également exprimer nos condoléances pour les attentats terroristes perpétrés hier à Kaboul et à Badakhshan.

Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont fait preuve de détermination face à une pression soutenue, et nous rendons hommage à leur sacrifice. Nous voudrions exprimer également notre gratitude au personnel des Nations Unies et à la coalition internationale pour leur action inlassable à l'appui du peuple afghan. L'Australie réaffirme son engagement en faveur de l'Afghanistan et à l'aider à défendre son peuple face aux insurgés.

Au cours des prochains mois, la communauté internationale se réunira à Varsovie puis à Bruxelles, pour réaffirmer son engagement en faveur de l'Afghanistan et pour tracer la voie à suivre à l'horizon 2020 et au-delà. À Varsovie, l'Australie se joindra à ses partenaires internationaux pour exprimer son engagement à appuyer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, et à Bruxelles, nous ferons de même à l'appui de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan. Nous encourageons le Gouvernement afghan à mettre à profit cette occasion qui s'offre à lui grâce à l'appui collectif de la communauté internationale pour redoubler d'efforts afin de mettre en œuvre son programme de réforme. Il reste beaucoup à faire, surtout en matière de lutte contre la corruption.

Nous nous félicitons de ce que le Gouvernement afghan appuie l'égalité des sexes, notamment par des mesures visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et la mise en œuvre du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000). La mise en œuvre intégrale du plan d'action et de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes doit être une priorité.

La protection des enfants est également primordiale. Nous nous félicitons des progrès récemment accomplis par l'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane en ce qui concerne la prévention du recrutement d'enfants. Nous exhortons le Gouvernement à accroître le contrôle de la Police locale afghane sur le recrutement d'enfants et à prendre de nouvelles dispositions pour appliquer les recommandations énoncées dans la résolution 1612 (2005). En outre, nous exhortons le Gouvernement afghan à faire montre de pragmatisme dans son travail afin que les élections législatives et celles des conseils de district puissent se tenir dans les meilleurs délais possibles.

Enfin, je tiens à dire combien l'Australie apprécie le rôle que joue la MANUA dans la conduite et la coordination des efforts internationaux en Afghanistan. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre la coopération avec la MANUA et le Gouvernement afghan.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vrailas, Chargé d'affaires par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Vrailas (Union européenne) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres.

L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport très complet (S/2016/532). Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je tiens tout d'abord à redire que nous appuyons pleinement le rôle important que continuent de jouer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et tous les organismes des Nations Unies en aidant le peuple afghan et en coordonnant l'assistance fournie par la communauté internationale.

Les progrès réalisés en Afghanistan sont encourageants dans de nombreux domaines, mais il reste encore beaucoup à faire, car ces progrès ont été inégaux et demeurent réversibles. Dans le contexte de fragilité actuelle, une stratégie réaliste s'impose sur le long terme, ainsi qu'un appui constant et prévisible de la communauté internationale, sur la base des principes de la responsabilité mutuelle.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, nous devons relever d'importants défis, dont le ralentissement de l'économie, avec des taux de pauvreté toujours élevés; les tribulations de la mise en œuvre des réformes politiques, notamment en ce qui concerne le système électoral, et la nécessité d'un calendrier électoral crédible; et des conditions de sécurité qui demeurent une source de réelle préoccupation.

Il faudra, pour réussir, des efforts concertés, qui reposent sur des progrès tangibles au niveau de l'édification de l'État afghan, moyennant la poursuite de la mise en œuvre du programme de réformes du Gouvernement d'unité nationale; un appui international et un financement soutenu, au niveau actuel ou un niveau approchant, jusqu'en 2020; une plus grande efficacité de l'aide en réponse au nouveau Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, ainsi que le maintien de notre partenariat à long terme dans le domaine de la sécurité; et l'appui de la région à un processus politique tendant vers la stabilisation, la paix et une plus grande coopération économique transfrontière.

Opter pour une attitude attentiste n'est guère une solution et risque de coûter beaucoup plus cher demain que ce qu'elle permettra d'économiser aujourd'hui. En signifiant notre engagement mutuel durable, nous obtenons non seulement des effets réels sur l'Afghanistan, mais aussi sur l'ensemble de la région, s'agissant de la stabilité, d'éventuels pourparlers de paix, du développement économique et des migrations.

Je tiens à souligner que le peuple afghan, en particulier les jeunes, doit être en mesure d'envisager un avenir viable en Afghanistan. Dans ce contexte, la capacité des institutions afghanes de répondre aux besoins fondamentaux de la population et de réduire la pauvreté sera un facteur déterminant. Il faudra pour cela que le Gouvernement afghan oeuvre à un développement socioéconomique et environnemental durable, y compris par le biais de la création soutenue d'emplois pour les femmes comme pour les hommes, tout en améliorant la gouvernance, en luttant contre la production et le trafic de drogues, et en renforçant plus encore la viabilité budgétaire.

La première version du nouveau Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan est encourageante. Il est important que ce cadre mette également l'accent sur les questions importantes que sont la bonne gouvernance, l'état de droit, la lutte contre la corruption et les droits de l'homme. Des progrès doivent être réalisés s'agissant des nouveaux programmes prioritaires nationaux et de la mise à jour du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Tous trois sont liés et correspondent à des résultats concrets importants attendus en amont de la conférence de Bruxelles, qui sera organisée conjointement par le Gouvernement afghan et l'Union européenne en octobre de cette année.

Toutefois, il est encore plus important de franchir le seuil qui sépare les concepts politiques de leur mise en œuvre effective, et ce, malgré la situation difficile dont a hérité le Gouvernement d'unité nationale. La

corruption, en particulier, est un défi crucial à cet égard, et la mise en oeuvre de mesures efficaces de lutte contre ce fléau est de la plus haute importance.

Seul un environnement économique et politique stable permettra de consolider les institutions démocratiques naissantes de l'Afghanistan et de promouvoir la mise en place d'un cadre d'état de droit fiable, garantissant le respect, la protection et la promotion des droits fondamentaux, en particulier les droits des femmes et des enfants. Des progrès importants ont été réalisés à cet égard en Afghanistan, ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier pour garantir le plein exercice des droits des femmes et des filles et l'autonomisation des femmes à tous les niveaux de la société, ce qui est une priorité.

Dans ce contexte, je tiens à souligner que des efforts concertés substantiels seront nécessaires pour gérer les importants mouvements de population et la question des migrations clandestines. Ces derniers représentent un grave frein au développement de la société et de l'économie afghanes, ainsi qu'un défi urgent pour la région, les États de transit et l'UE, où les Afghans sont demeurés le deuxième groupe le plus important d'immigrants en 2015.

La migration irrégulière est un véritable défi politique, et c'est la raison pour laquelle l'UE a proposé un nouveau cadre politique pour faire face à ce problème urgent : l'Action conjointe pour le futur. Une coopération efficace concernant le retour des ressortissants afghans et leur réadmission par le Gouvernement afghan, dans le plein respect de leurs droits fondamentaux et en conformité avec les engagements et obligations internationaux, en est l'axe central. Nous espérons adopter et mettre en œuvre l'Action conjointe pour le futur le plus tôt possible. L'UE est prête à en appuyer l'application par le biais d'une assistance substantielle à la réintégration afin d'aider à créer un environnement propice à même d'offrir des débouchés aux citoyens afghans dans leur propre pays.

Je voudrais également souligner brièvement le formidable défi que continuent de représenter les champs de mines pour la sécurité et le développement socioéconomique de la population. Nous appelons à maintenir une cadence de déminage soutenue et saluons le travail accompli par les partenaires de la lutte antimines et les autorités afghanes.

Dans cette phase cruciale, alors que nous nous acheminons vers le prochain Sommet de l'OTAN à Varsovie et la conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre, je voudrais insister sur le fait que nous avons la responsabilité collective de contribuer à la stabilité et à l'édification de l'État en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. La sécurité et le développement durable représentent des défis interdépendants dans ce processus, lequel doit être étayé par un véritable appui politique au sein de la région. Un Afghanistan sûr, stable et prospère est essentiel à la paix et à la stabilité de la région dans son ensemble. C'est probablement la meilleure raison de joindre nos forces au sein de la région, de mettre de côté nos divergences et d'user de notre influence respective sur les parties au conflit.

Nous devons promouvoir un véritable processus de négociation axé sur les résultats en vue de parvenir à un règlement durable permettant de jeter les bases de la paix, de la sécurité et de la prospérité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Nous savons combien le travail de la MANUA est important dans ce contexte. Parallèlement, il est impératif que tout accord conclu ne fasse pas reculer les droits des femmes et des filles afghanes.

L'UE encourage les efforts multilatéraux en cours pour aider le Gouvernement afghan à travailler à un processus de paix concluant, dirigé et assumé par les Afghans, seule voie viable pour un règlement durable du conflit. Elle salue et appuie les efforts entrepris par le Groupe de coordination quadrilatérale pour créer un environnement propice à ce processus. Mettre fin au conflit armé en Afghanistan est urgent et dans l'intérêt de tous ceux qui veulent connaître le développement, la stabilité, la prospérité et la paix.

Pour terminer, je voudrais m'associer aux autres orateurs pour rendre hommage au Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, pour son travail remarquable, son engagement personnel et son intégrité, ainsi que pour l'énergie inlassable qu'il a déployée en vue de contribuer à un avenir meilleur pour tous les Afghans, l'avenir qu'ils souhaitent et méritent. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle mission délicate en Afrique.

Le Président : Je remercie S. E. M. Vrailas de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole au Conseil de sécurité.

Le Canada remercie la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du travail décisif qu’elle continue de réaliser en Afghanistan et accueille avec satisfaction le dernier rapport en date (S/2016/532) du Secrétaire général soumis au Conseil de sécurité. Le Canada remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de l’exposé qu’il a présenté aujourd’hui et des années qu’il a consacrées à la promotion de la paix, du développement et des droits de l’homme en Afghanistan. Nous lui souhaitons plein succès dans son nouveau rôle.

Le Canada condamne fermement les attaques terroristes perpétrées hier en Afghanistan par les Taliban, y compris l’attaque commise à Kaboul contre un autobus transportant des agents de sécurité qui protègent l’Ambassade du Canada en Afghanistan. Je présente mes sincères condoléances aux familles et aux amis des agents de sécurité népalais et indiens tués, et je souhaite un prompt rétablissement aux personnes blessées. Bon nombre des victimes faisaient partie de l’équipe de notre ambassade depuis des années, et on se souviendra d’elles pour le service de protection qu’elles assuraient au personnel de l’Ambassade du Canada en Afghanistan.

(*l’orateur poursuit en français*)

Par ailleurs, l’amélioration de la sécurité demeure essentielle à la stabilité de l’Afghanistan à l’heure actuelle et à la réalisation de ses objectifs économiques et de développement à long terme. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont résisté à des problèmes de taille car l’insurrection armée augmente dans une bonne partie du pays. La communauté internationale doit continuer d’appuyer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes devant ce problème. Le sommet de l’OTAN qui aura lieu à Varsovie en juillet offrira au Canada et aux autres alliés partenaires de l’OTAN l’occasion de promettre une aide continue au Gouvernement afghan et de s’élever contre la violence et le terrorisme qui nuisent tant au développement et à la prospérité de l’Afghanistan.

(*l’orateur reprend en anglais*)

Le Canada soutient un processus de paix et de réconciliation mené par l’Afghanistan et appelle les Taliban à participer aux pourparlers et à négocier de bonne foi. Le Canada insiste sur l’importance d’assurer un processus de paix auquel les Afghanes participent réellement et salue les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour veiller à cela par des nominations au Haut Conseil pour la paix. Le Gouvernement afghan et les associations de femmes ont tant investi pour faire respecter les droits des femmes et des filles qu’il serait parodique de risquer de les mettre en péril par une paix qui profiterait en majorité à seulement la moitié de la population.

Nous estimons encourageantes les mesures positives prises ces dernières années par l’Afghanistan pour promouvoir et protéger les droits de la femme, y compris par une protection juridique renforcée contre la violence, davantage de possibilités en matière d’éducation et une plus grande participation à la vie publique et politique. Le Canada salue l’initiative du Gouvernement afghan d’élaborer une stratégie nationale d’émancipation économique des femmes et d’un programme prioritaire national. Le développement durable ne peut être réalisé sans la pleine participation économique et civique des femmes. Ces gains demeurent néanmoins fragiles et le Canada appelle l’Afghanistan à poursuivre la pleine mise en œuvre de la loi sur l’élimination de la violence contre les femmes ainsi que du plan d’action national de l’Afghanistan concernant les femmes et la paix et la sécurité.

(*l’orateur poursuit en français*)

La promotion et la protection des droits de la personne, surtout ceux des femmes et des filles, continuent d’être une priorité dans le cadre des activités du Canada en Afghanistan. L’égalité entre les sexes est la pierre d’assise de tous les programmes du Canada liés à l’éducation, à la santé, aux droits de la personne et au renforcement des capacités des acteurs afghans de l’aide humanitaire. Parallèlement, les investissements du Canada dans l’avenir de l’Afghanistan en matière d’aide au développement servent à faire progresser les droits, la sécurité et l’autonomisation de tous les Afghans.

Le Canada demeure soucieux des droits concernant les minorités, les ethnies et les religions en Afghanistan ainsi que de la sécurité des journalistes et de la capacité des opérations médiatiques afghanes à rapporter les nouvelles en toute liberté. Les attaques récurrentes contre la minorité par les insurgés et le ciblage répété de journalistes par les Taliban sont particulièrement préoccupants. Le Canada invite le Gouvernement afghan et les insurgés armés à soutenir les droits de la personne pour tous, y compris la liberté d’expression.

(*l’orateur reprend en anglais*)

Le Canada soutient le peuple afghan dans ses efforts pour assurer un avenir plus sûr et plus prospère. Nous appuyons le Gouvernement et le peuple afghans face à une situation difficile et nous saluons les efforts faits par l'Afghanistan pour lutter contre l'insurrection qui s'intensifie, aider à amener la paix et s'employer à réaliser le développement économique et social. Nous exhortons les dirigeants afghans à redoubler d'efforts pour faire respecter et protéger tous les droits de la personne, en particulier les droits des femmes et des filles, et à continuer de progresser vers la stabilité et la sécurité, la responsabilisation et l'autonomie.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Begeç (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2016/532), le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Nicholas Haysom, de son exposé et l'Ambassadeur Mahmoud Saikal de sa déclaration.

Le rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan rend également assez bien compte de nos observations. Les progrès accomplis en Afghanistan ces dernières années, y compris concernant la sécurité, la démocratie, la gouvernance, le développement économique et les droits de l'homme, méritent d'être salués. Néanmoins, ces réalisations ne sont pas irréversibles. L'Afghanistan continue de se heurter à des difficultés dans tous les domaines.

Nous tenons également à souligner que, comme l'a fait remarquer le Ministre turc des affaires étrangères, M. Çavuşoğlu, lors de la visite officielle qu'il a effectuée à Kaboul le 16 juin, les progrès sont plus visibles dans tous les domaines. Pour maintenir ces avancées et être en mesure de poursuivre sur cette lancée, il est absolument essentiel que la communauté internationale continue d'appuyer l'Afghanistan durant la Décennie de la transformation (2015-2024).

La Turquie était heureuse d'accueillir le Groupe de contact international pour l'Afghanistan le 5 juin à Istanbul. La participation de 54 délégations à cette réunion a confirmé que la communauté internationale continuera d'appuyer l'Afghanistan. Par ailleurs, le Gouvernement d'union nationale poursuit son programme de réforme en vue de parvenir à l'autonomie dans le domaine économique et en matière de sécurité. Lors de la réunion du Groupe de contact, les participants ont tous fait remarquer que les Forces nationales de sécurité afghanes sont plus résilientes et obtiennent de meilleurs résultats sur le champ de bataille. Néanmoins, le processus de paix et de réconciliation reste un défi majeur et doit être relancé. À cet égard, le travail du Groupe de coordination quadrilatérale doit avancer sur la base de la feuille de route convenue par les parties.

Nous saisissons également cette occasion pour encourager l'Afghanistan et le Pakistan à poursuivre leurs efforts visant à rétablir la confiance entre ces deux pays. Les récentes tensions observées à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui ont entraîné des pertes en vies humaines, démontrent clairement que des relations de bon voisinage sont nécessaires.

Nous considérons que la décision de l'OTAN de poursuivre la phase actuelle de la mission Soutien résolue est justifiée. Nous espérons que le sommet de l'OTAN qui aura lieu à Varsovie et la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan montreront que les partenaires internationaux de l'Afghanistan maintiendront leurs annonces de contribution au même niveau.

Je voudrais souligner que la Turquie continuera d'appuyer l'Afghanistan dans ses efforts en matière de sécurité et de développement aux niveaux bilatéral et multilatéral et d'aider ses frères afghans aussi longtemps que son aide sera nécessaire.

Pour terminer, comme d'autres orateurs l'ont fait, je condamne les attaques terroristes qui ont eu lieu en Afghanistan et fais part de nos condoléances les plus sincères.

La séance est levée à 18 h 35.